

**Tunis Re**  
...your risk is our business

# Projet de Rapport d'Activité 2015

Conseil d'Administration

Avril 2016

# **SOMMAIRE**

**L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**I- La Gestion Technique**

**II-La Gestion Générale**

**LES ACTIONS COMMERCIALES**

**EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE**

**LA STRUCTURE DU CAPITAL**

**LA GOUVERNANCE ET LA GESTION INTERNE**

**LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET ANALYSE DES ECARTS.**

**LES EXTRAITS STATUTAIRES**

**LES ETATS FINANCIERS**

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## **L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER : L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

La conjoncture économique dans les pays industrialisés, fait état d'une certaine amélioration dans la Zone Euro au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2015, qui a enregistré un taux de croissance de 1,5% en glissement annuel. En revanche, la croissance a accusé un certain ralentissement aux Etats-Unis par rapport aux trimestres précédents pour se limiter à 0,7% en rythme annuel, contre 2% au troisième trimestre de 2015, en relation principalement avec la décélération du rythme de l'investissement et ce, pour la première fois depuis l'été 2012

La conjoncture économique internationale, a été marquée, selon les derniers indicateurs par :

- Une reprise fragile de la croissance économique mondiale attendue en 2016 et 2017.
- Une baisse du chômage dans les pays avancés en 2015.
- Un repli des prix internationaux de produits de base, notamment ceux de l'énergie.
- Un faible niveau de l'inflation dans les pays développés.
- L'amorce de resserrement prudent de la politique monétaire de la Fed, contrairement aux autres grandes banques centrales.
- La baisse des bourses internationales au début de 2016.
- L'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro.

### **LA CONJONCTURE NATIONALE**

L'année 2015 en Tunisie a été marquée essentiellement par :

- Une reprise économique modeste prévue en 2016.
- Une baisse attendue de la production d'huile d'olive pour la campagne 2015-2016.
- La poursuite du repli de la production industrielle.
- La chute de l'activité dans les services en 2015.
- La détente des tensions inflationnistes au cours des derniers mois de 2015.
- L'accentuation du déficit de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2015.
- Une poursuite de la baisse de l'indice Tunindex conjuguée à un recul des émissions des sociétés
- L'appel public à l'épargne et un affermissement des transactions sur le marché secondaire.
- Un déficit courant toujours élevé et niveau appréciable des entrées nettes de capitaux au cours de 2015.
- La dépréciation du dinar vis-à-vis du dollar américain et appréciation par rapport à l'euro en 2015.

### **L'Activité Economique :**

La situation économique demeure fragile avec une faible croissance économique en 2015 et une reprise modeste attendue pour 2016.

L'activité économique pour l'année 2015 aurait enregistré une stagnation voire une récession dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle de l'huile d'olive

En effet, les retombées des évènements terroristes ont lourdement pesé sur l'activité, (tourisme et transport) dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration même par rapport à ceux réalisés en 2011. Egalement, les industries manufacturières, ont connu une contraction malgré la reprise modérée de la croissance économique dans la Zone Euro Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment l'activité minière et à un degré moindre l'activité énergétique, ont affiché un fléchissement

S'agissant de l'année 2016, les prévisions initiales tablent sur une reprise économique modeste avec un taux de croissance de 2,5%. Cette performance semble insuffisante pour faire face aux défis majeurs pour l'économie tunisienne, notamment en matière de création d'emploi Il y a lieu de signaler que le taux de chômage a atteint 15,3%, au cours du troisième trimestre de 2015

**S'agissant de l'inflation :** Un taux d'inflation au plus bas depuis plus de trois ans

L'évolution de l'indice des prix à la consommation, en glissement annuel, a continué, en janvier 2016, sa tendance baissière amorcée depuis mi-2015, pour se situer à 3,5% contre 4,1% au cours du mois de décembre 2015 et 5,5% en janvier 2015 et ce, en relation avec la baisse, relative, du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires

Quant à l'inflation moyenne, elle s'est établie en 2015 au même niveau enregistré une année auparavant, soit 4,9%. Le taux d'inflation des produits alimentaires et celui des produits manufacturés ont connu une décélération de leur rythme de progression pour atteindre, en moyenne, 5,2% et 4,8%, respectivement, contre 5,4% et 5,2% en 2014, alors que l'évolution des prix des services a connu une certaine accélération en 2015, passant de 4,2% à 4,6%, d'une année à l'autre.

### **Le secteur bancaire :**

- Les dépôts bancaires ont connu, en janvier 2016, un ralentissement de leur rythme d'évolution en comparaison avec le mois de décembre 2015 (0,5% contre 1,9%), sous l'effet de la baisse des comptes à terme, ainsi que de la nette décélération des dépôts à vue et des comptes d'épargne
- La même tendance a concerné les concours à l'économie au cours du même mois (0,8% contre 1,1%), en rapport avec la baisse des crédits à court terme et la quasi-stagnation de ceux à moyen et long termes.

## **L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE EN 2015 :**

La situation des marchés d'assurance et de réassurance est largement déterminée par les niveaux des taux d'intérêt, le stock de capital disponible et le montant des sinistres à caractère catastrophique.

Depuis plusieurs années, tous ces facteurs vont dans le même sens, celui d'un marché durablement baissier, de telle sorte qu'un raffermissement du marché est fort peu probable en 2015

Dans cette conjoncture, le risk manager doit bâtir une stratégie qui tire parti de l'état du marché tout en gardant une certaine robustesse pour affronter les mouvements futurs des prix.

En parallèle, il faut rester vigilant sur certains risques plus complexes : les violences politiques, les Cyber risques ou les catastrophes naturelles

**Les captives d'assurance et de réassurance :** Les captives, qu'elles soient d'assurance ou de réassurance, évoluent dans un environnement mouvant présentant à la fois des contraintes mais aussi de réelles opportunités. Elles sont ainsi soumises à :

- Un marché de l'assurance «soft», qui réduit l'efficacité d'une rétention supplémentaire
- La mise en place, désormais acquise au 1er janvier 2016, de Solvabilité II

Les conditions actuelles offertes par les assureurs sur les branches traditionnellement propices à l'intervention des captives (Dommages aux Biens, Responsabilité Civile, Transport, ) conduisent à revoir les modalités d'implication de ces dernières. L'optimisation du couple rétention/transfert peut être confrontée à une exigence de prime minimum de la part des assureurs

Le volume des primes de la réassurance mondiale s'est établi à 245 Mds \$ en 2014, fortement concentré dans les mains des cinq premiers réassureurs qui représentent, 55% du marché mondial de la réassurance contre 47% en 2013

**Au niveau des événements naturels :** En 2014, le coût économique cumulé des catastrophes naturelles s'est établi à 110 Md\$ contre 138 Md\$ en 2013, dont les coûts assurés représentent 35 Md\$ en 2014 soit un peu moins que l'année précédente (44 Md\$) et la moyenne des 10 dernières années se situe à 64 Md\$. Le changement climatique crée un énorme manque à gagner pour les assureurs. En effet, une récente étude du groupe AXA, réalisée auprès de 1 104 patrons de PME en Europe, en Amérique et en Asie, a révélé que 59% des entreprises sondées ont été affectées par des événements liés au changement climatique, cette proportion est portée à 66% dans les pays émergents. Seules 26% des entrepreneurs interrogés déclarent avoir établi un plan anti-catastrophe. Au cours de la dernière décennie, on dénombre, en moyenne, chaque année, près de 785 catastrophes naturelles dans le monde. Les pertes économiques liées à ces événements sont estimées par Swiss Re à 180 milliards USD par an, dont 70 % non assurées. Le manque à gagner pour les assureurs est estimé à environ 1 289 milliards USD

## LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2015 :

Au niveau des performances du secteur des assurances en Tunisie, le chiffre d'affaires global réalisé en 2015 a atteint **1652,4 MDT**, en progression de 6,2% par rapport à la même période de l'année dernière, notant l'évolution remarquable de la branche vie de 9%. En effet, malgré une conjoncture socio-économique encore délicate, le secteur des assurances en Tunisie a gardé sa croissance habituelle.

Le cumul des indemnisations a atteint 951,3 MDT contre 839,71 MDT en 2014, soit une évolution de 13,3. (51% des indemnisations sont relative à la branche Automobile).

### LES EVENEMENTS IMPORTANTS :

L'année 2015, n'a pas connu de sinistralité importante relativement aux années antérieures, néanmoins quelques sinistres ont affecté les branches, Incendie, Engineering et Transport à savoir :

- UIB (Det. Fonds) évalué à 100% à 2,730 MDT ;
- UIB (Détournement de Fonds évalué à 100% à 0,983 MDT
- STBG (incendie) estimé à 100% à 2,990 MDT ;
- STE ELFOULEDH (incendie) estimé à 100 à 1,180 MDT ;
- ETAP (Transport Energie) évalué à 100% à 1,200 MDT ;
- CTN Carthage (Transport) évalué à 100% à 0,856 MDT.

### INDICATEURS MARCHE TUNISIEN AU 31.12.2015

	2013	2014	Evol	31/12/2015	Evol
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 412,7	1 556,1	10,2%	1 652,4	6,2%
Auto	638,7	707,0	10,7%	751,7	6,3%
Vie	221,3	270,0	22,0%	294,3	9,0%
Autre	552,7	579,1	4,8%	606,4	4,7%
<b>Indemnisations</b>	848,1	839,7	-1,0%	951,3	13,3%
Auto	421,6	458,4	9%	487,2	6,3%
Vie	63,8	66,5	4%	190,10	185,9%
Autre	362,7	314,8	-13%	274,0	-13,0%
<b>Nbre de contrats souscrits</b>	2 145 962	2 454 197	14,4%	2 663 724	8,5%
Auto	1 337 094	1 375 093	2,8%	1 497 015	8,9%
Vie	414 975	690 273	66,3%	765 609	10,9%
Autre	393 893	388 831	-1,3%	401 100	3,2%
<b>Nbre de sinistres déclarés</b>	1 180 661	1 304 272	10,5%	1 450 805	11,2%
Auto	231 716	237 205	2%	238 477	0,5%
Autre	948 945	1 067 067	12%	1 212 328	13,6%
<b>Placements</b>	3 414,6	3 689,3	8,0%	4 083,0	10,7%
Non-Vie	2 635,2	2 745,3	4,2%	3 105,5	13,1%
Vie	779,4	944,0	21,1%	977,5	3,5%

## L'ACTIVITE DE LA SOCIETE En 2015

Malgré une reprise lente de l'activité économique en 2015 et un environnement national et régional fortement concurrentiel, Tunis Ré a réussi à :

- ❑ Réaliser **une évolution** de son chiffre d'affaires de **3%** ;
- ❑ **Booster** le niveau de sa rétention de **quatre points** en passant de 52,2% en 2014 à 56,9% en 2015.
- ❑ **Renforcer de 5%** ses provisions techniques au titre des sinistres à payer.
- ❑ **Améliorer** son résultat technique net de rétrocession de 57% en passant de 8,912 MDT à **13,990 MDT**.
- ❑ **Améliorer** son ratio combiné qui se situe à 91,6% contre 100% en 2014.
- ❑ **Consolider** ses fonds propres par la réalisation avec succès, de l'augmentation de capital qui a passé à 100 MDT.
- ❑ Faire accroître ses placements et les rentabiliser de 6,3%
- ❑ **Conforter** son taux de couverture qui a passé à 168,5% en 2015.
- ❑ Solder l'exercice 2015 par **un résultat global excédentaire** de 14,444 MDT contre 11,691MDT en 2014, **soit en nette amélioration de 23,5%**.

Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2015 à :

- ❑ conserver sa note de solvabilité technico-financière à **B+ good avec perspectives stables** par AM-Best.
- ❑ Etre certifiée conforme aux exigences des normes **MSI 200000**, en Novembre 2015 à la suite d'une opération approfondie pour la réévaluation de la certification.

Principaux indicateurs de performances de la société durant les cinq dernières années :

## LES CHIFFRES CLES

	En Milliers de D.T				
	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Structure Financière</b>					
Capital social	45 000	75 000	75 000	75 000	100 000
Capitaux Propres *	68 578	131 480	133 690	139 935	185 656
Résultat Net	2 661	6 192	7 674	11 691	14 444
<b>Gestion Technique</b>					
Chiffre d'Affaires	70 520	77 029	85 878	97 634	100 586
Rétention	34 799	39 490	42 900	50 962	57 225
Les Provisions Techniques	168 066	171 513	164 959	182 906	189 732
Ratio Combiné Net	108%	98%	95,5%	100%	91,6%
<b>Activité Financière</b>					
Les Placements	174 253	235 151	241 099	257 752	312 489
Taux de Couverture	104%	137%	146%	141%	165%
Rémunération des Capitaux	6,5%	7%	7%	10%	10%
<b>Bilan Social</b>					
Effectif	80	82	80	80	81
Taux d'Encadrement	86%	90%	90%	90%	91%
Chiffre d'Affaires / Effectif	882	939	1 073	1 220	1 242

\* Capitaux propres avant affectation du résultat

A noter que le ratio combiné a été recalculé selon la méthode appliquée par l'AM BEST.

## I - LA GESTION TECHNIQUE

### LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires accepté de l'année 2015 s'est élevé, toute activité confondue, à 100,586 MDT contre 97,634 MDT en 2014, enregistrant une évolution de 3%. Le chiffre d'affaires de 2015 représente un taux de réalisation de 98% par rapport aux objectifs fixés pour 2015.

A noter que le chiffre d'affaires de 2015 contient 6,575 MDT relatifs à l'activité Retakaful contre un chiffre d'affaires de 4,331 MDT en 2014, soit une évolution **de 52%**.

### REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE D'ACCEPTATION :

EN MDT

CHIFFRES D'AFFAIRES	2011			2012			2013			2014			2015				
	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 11/10	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 12/11	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 13/12	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 14/13	PREV	Chiffres d'Affaires	ST	Ecart	Evol 15/14
ACCEPTATION CONVENTIONNELLE	44,540	63%	4%	47,280	61%	6%	54,829	64%	16%	60,572	62%	10%	63,430	65,608	65%	3%	8%
ACCEPTATION FACULTATIVE	25,980	37%	-16%	29,749	39%	15%	31,049	36%	4%	37,062	38%	19%	38,781	34,978	35%	-10%	-6%
<b>TOTAL ACCEPTATION</b>	<b>70,520</b>	<b>100%</b>	<b>-4%</b>	<b>77,029</b>	<b>100%</b>	<b>9%</b>	<b>85,878</b>	<b>100%</b>	<b>11%</b>	<b>97,634</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>102,211</b>	<b>100,586</b>	<b>100%</b>	<b>-2%</b>	<b>3%</b>

L'évolution du chiffre d'affaires de Tunis Re durant les cinq dernières années a été notable, passant de 70,520 MDT en 2011, à 97,634 MDT en 2014 et à 100,586 MDT en 2015 soit une évolution moyenne de 6,6%.

Par nature d'acceptation, les acceptations conventionnelles présentent une part de 65% contre 62% une année auparavant et les facultatives présentent 35% du total chiffre d'affaires contre et 38% en 2014, ce qui dénote d'une stratégie de plus en plus dynamique de diversification du portefeuille.

Le chiffre d'affaires des acceptations conventionnelles est passé de 44,540 MDT en 2010 à 60,572 MDT en 2014 enregistrant ainsi une amélioration moyenne de 10,5%, suite à un effort commercial bien ciblé.

La répartition des acceptations conventionnelles par zone, Tunisie 30,900 MDT et Etranger 29,672 MDT s'établit respectivement à 51% et 49% contre une structure budgétisée de 52% et 48% respectivement.

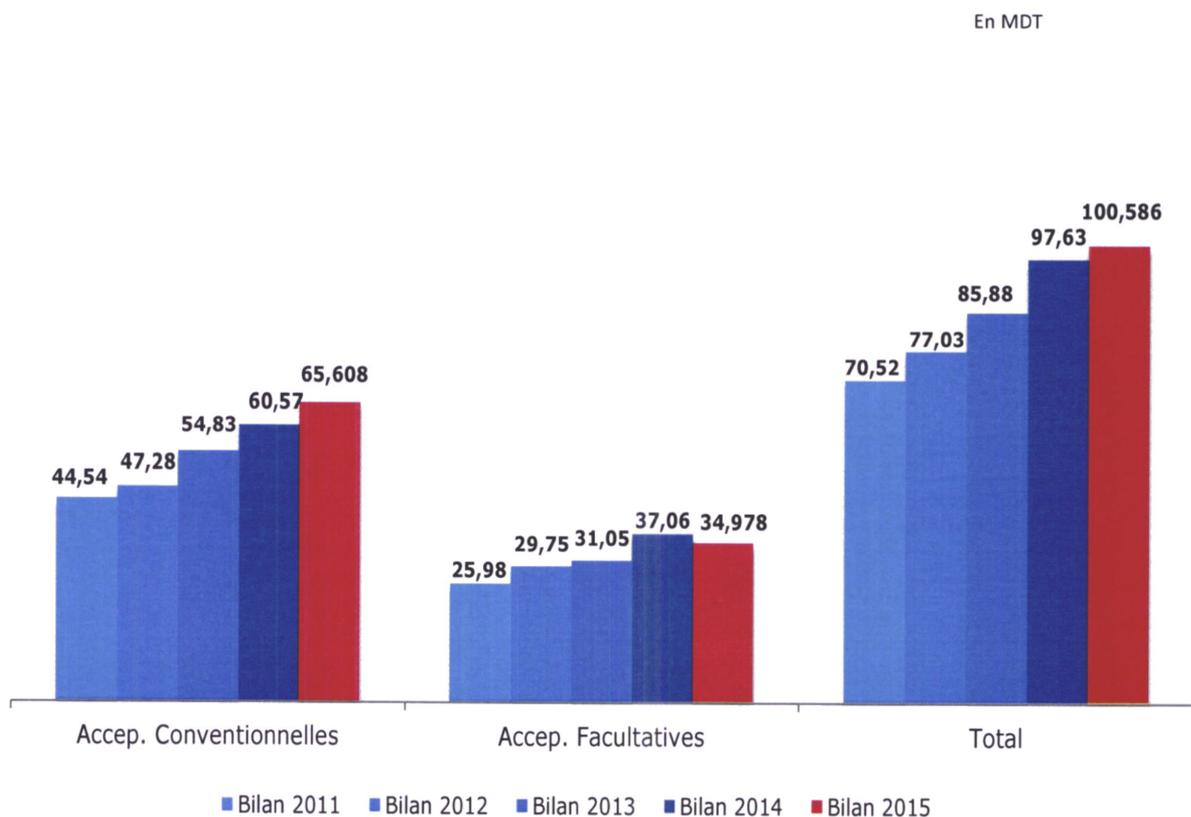
Le chiffre d'affaires des acceptations facultatives est passé de 25,980 MDT en 2011 à 31,049 MDT en 2013 et 34,978 MDT en 2015, enregistrant ainsi une progression moyenne de 3,4%. Une hausse

résultant de l'augmentation de la capacité de souscription d'une part et de l'effort déployé pour développer le portefeuille facultatif d'autre part.

La répartition du chiffre d'affaires facultatif par zone est influencée par la structure des acceptations tunisiennes représentant 82,3% du chiffre d'affaires global facultatifs pour une structure budgétisée de 83,7% et contre 87% en 2013, ce qui dénote une pénétration progressive sur les affaires étrangères et davantage de diversification du portefeuille facultatif de Tunis Re.

Concernant **l'activité Retakaful**, en 2015, le marché a connu une expansion importante du chiffre d'affaires, marquant ainsi une progression de 57% par rapport à 2014, pour atteindre 6,575 MDT contre 4,331 MDT en 2014, cette hausse a touché aussi bien le marché Tunisien avec une évolution de 73%, qu'Etranger +44%. Cette activité présente un potentiel de développement important, en 2015, plusieurs projets de lois sur la finance islamique régissant cette activité sont en cours de promulgation.

### Répartition du Chiffre d'Affaires par Nature



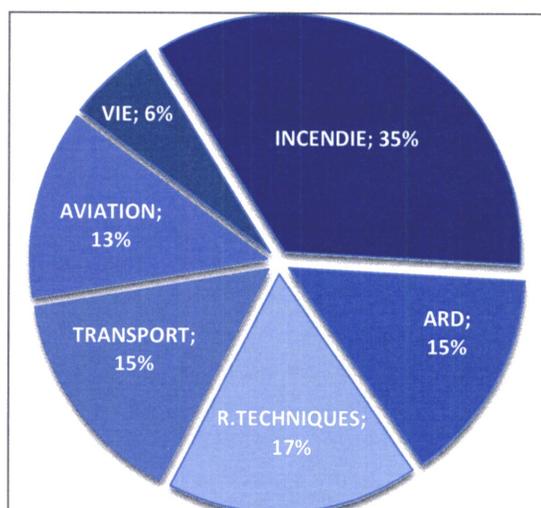
## REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE

EN MDT

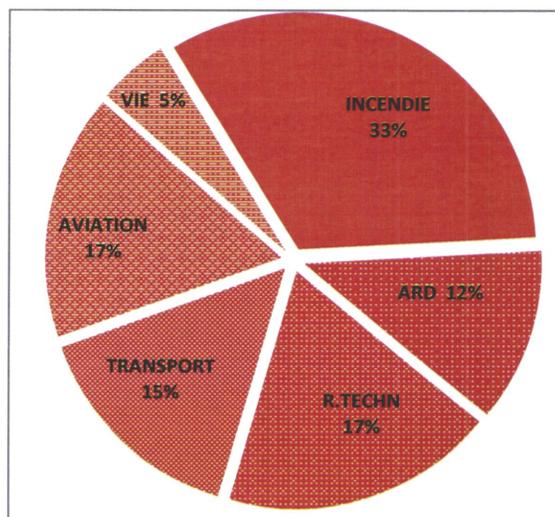
CHIFFRES D'AFFAIRES PAR BRANCHE	2011			2012			2013			2014			2015				
	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 11/10	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 12/11	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 13/12	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 14/13	PREV	Chiffres d'Affaires	ST	Ecart	Evol 15/14
INCENDIE	19,979	28%	15%	23,750	31%	19%	28,311	33%	19%	32,265	33%	14%	33,561	34,902	35%	4%	8%
ARD	8,707	12%	4%	7,535	10%	-13%	10,429	12%	38%	11,517	12%	10%	12,338	14,666	15%	19%	27%
ENGINEERING	7,512	11%	-16%	8,234	11%	10%	10,647	12%	29%	12,552	13%	18%	13,203	11,459	11%	-13%	-9%
R C DECENNALE	4,837	7%	0%	3,947	5%	-18%	4,321	5%	9%	5,593	6%	29%	5,710	5,792	6%	1%	4%
TRSP. CORPS	2,736	4%	-9%	3,509	5%	28%	3,173	4%	-10%	4,502	5%	42%	4,887	4,806	5%	-2%	7%
TRSP. FAC	6,644	9%	6%	6,615	9%	0%	7,667	9%	16%	8,144	8%	6%	8,391	7,498	7%	-11%	-8%
ENERGIE	1,683	2%	26%	1,470	2%	-13%	1,736	2%	18%	2,105	2%	21%	1,843	2,662	3%	44%	26%
AVIATION	15,466	22%	-23%	18,571	24%	20%	14,979	17%	-19%	16,276	17%	9%	16,937	12,806	13%	-24%	-21%
VIE	2,956	4%	-15%	3,399	4%	15%	4,617	5%	36%	4,679	5%	1%	5,341	5,994	6%	12%	28%
<b>TOTAL</b>	<b>70,520</b>	<b>100%</b>	<b>-4%</b>	<b>77,029</b>	<b>100%</b>	<b>9%</b>	<b>85,878</b>	<b>100%</b>	<b>11%</b>	<b>97,634</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>102,211</b>	<b>100,586</b>	<b>100%</b>	<b>-2%</b>	<b>3%</b>

L'analyse par branche, montre une hausse de 8% pour les branches dommages, présentant des parts respectives de 67% contre 64% une année auparavant, contre une baisse des branches marines de 10% visible principalement au niveau de la branche aviation qui accumule une part de 13% en 2015, contre 17% en 2014.

Chiffre d'Affaires par Branche 2015



Chiffre d'Affaires par Branche 2014



La branche **incendie** a marqué une hausse de 8% passant de 32,265 MDT en à 34,902 MDT et dépassant les prévisions du chiffre d'affaires de 4%. De même la branche **Accident risque divers** présente une progression de 27%, et un dépassement des prévisions de 19%.

Pour les branches marines, le chiffre d'affaires pour les catégories **transport** corps et énergie présentent des hausses respectives de 7% et 26%, contre une légère baisse pour la catégorie transport faculté.

La branche **aviation** a accusé en 2015 une baisse de 21% passant de 16,276 MDT en 2014 à 12,806 MDT, expliqué par la baisse importante des conditions tarifaires au niveau internationale et au retrait des affaires acceptés sur la compagnie Syphax Airlines. En neutralisant l'effet des conditions tarifaires, cette branche présenterait une hausse de 2%.

La branche **Vie**, s'est développée de 28% en 2015, pour atteindre un chiffre d'affaires de 5,994 MDT gagnant un point en terme de structure par rapport au 31/12/2014.

#### REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE :

EN MDT

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR MARCHE	2011			2012			2013			2014			2015				
	CA	ST	Evol 11/10	CA	ST	Evol 12/11	CA	Part	Evol 13/12	Chiffres d'Affaires	Part	Evol 14/13	PROB	Chiffres d'Affaires	Part	Ecart	Evol 15/14
TUNISIE	47,704	68%	-3%	49,636	64%	4%	54,687	63,7%	10%	61,430	62,9%	12%	64,968	61,073	60,7%	-6%	-1%
MAGHREB	3,258	5%	-28%	3,685	5%	13%	4,119	4,8%	12%	5,455	5,6%	32%	5,864	5,187	5,2%	-12%	-5%
P ARABES	7,498	11%	-23%	9,980	13%	33%	13,622	15,9%	36%	16,188	16,6%	19%	17,882	18,279	18,2%	2%	13%
AFRIQUE	5,319	8%	18%	5,822	8%	9%	6,591	7,7%	13%	7,218	7,4%	10%	7,744	9,305	9,3%	20%	29%
EUROPE, ASIE ET R. M.	6,742	10%	23%	7,907	10%	17%	6,859	8,0%	-13%	7,343	7,5%	7%	5,753	6,743	6,7%	17%	-8%
Tot Etranger	22,816	32%	-6%	27,393	36%	20%	31,191	36%	14%	36,204	37%	16%	37,24	39,513	39%	6%	9%
<b>TOTAL</b>	<b>70,520</b>	<b>100%</b>	<b>-4%</b>	<b>77,029</b>	<b>100%</b>	<b>9%</b>	<b>85,878</b>	<b>100%</b>	<b>11%</b>	<b>97,634</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>102,211</b>	<b>100,586</b>	<b>100%</b>	<b>-2%</b>	<b>3%</b>

La répartition du chiffre d'affaires par marché, confirme sur les cinq dernières années une croissance soutenue aussi bien sur le marché Tunisien (en moyenne+5%), qu'Etranger (en moyenne +11%). En terme de structure le chiffre d'affaires 2015 est distribué entre 61% sur le marché national et 39% sur le marché Etranger.

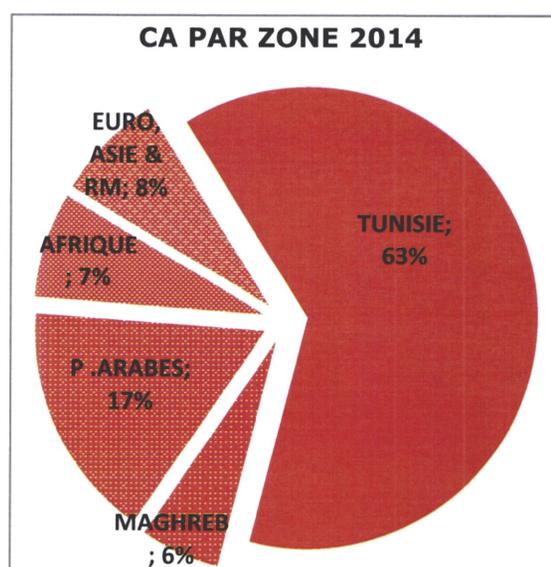
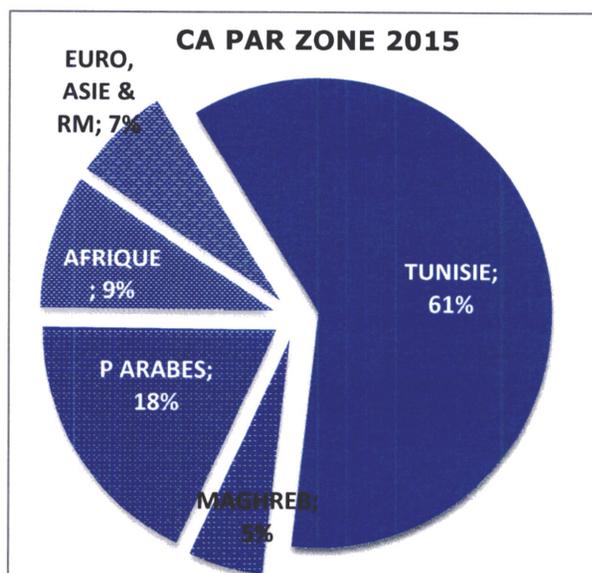
Le chiffre d'affaires du **marché tunisien** a globalement réalisé, au 31/12/2015, une légère baisse de 1%, cette baisse est enregistré au niveau des acceptations facultatives -11% (branche aviation), Par ailleurs les acceptations conventionnelles ont réalisé une hausse de 10% par rapport à 2014 passant de 30,900 MDT à 33,945 MDT au 31/12/2015.

Malgré la lente reprise des activités économiques en 2015, des hausses sont enregistrés, essentiellement au niveau des branches Incendie (+8%), ARD (+20%) et RC Décennale (+5%).

Par rapport aux prévisions, ce marché a pu réaliser 94% de l'objectif,

**Le marché Etranger** : globalement le marché Etranger a marqué une hausse moyenne 11% sur les cinq dernières années, découlant essentiellement du :

- **Marché du Maghreb** : une croissance moyenne de 5%. Frappé par les perturbations sociopolitiques essentiellement sur le marché Libyen, le ralentissement de l'activité économique au niveau de la région du Maghreb a conduit à une légère baisse du chiffre d'affaires de 5% en 2015, passant de 5,455 MDT en 2014 à 5,187 MDT en 2015.
- **Marché Arabe** : Ce marché occupe en 2015 une part de 18% contre 17% à la clôture de l'exercice 2014. D'année en année, le chiffre d'affaires sur ce marché gagne des points en structure. Ce marché a évolué de 13% par rapport à 2014 ; cette évolution provient de la prospection de nouveaux marchés sur cette zone (Jordanie, Egypte, Oman et les EAU) surtout au niveau des branches Incendie, Engineering et Transports.
- **Marché Africain** : qui continue sur sa lancée de croissance, présente un potentiel de développement intéressant. Le chiffre d'affaires 2015, a enregistré une évolution moyenne de 16%, sur la période 2011-2015, les primes acceptées ont réalisé une hausse de 29% passant de 7,218 MDT en 2014 à 9,304 MDT en 2015. Considéré comme marché cible, un effort commercial a été déployé pour la consolidation et le développement de nouvelles relations sur ce marché,
- **Marché Asiatique** : Le chiffre d'affaires 2015 a enregistré une baisse de 8% par rapport à 2014, expliquée par la résiliation de quelques traités sur le Turquie et l'Iran, conjugué à la baisse de la part acceptée sur le Pool Fair.



## LA CHARGE SINISTRE :

La charge sinistre, constituée des sinistres réglés et de la variation de la provision pour sinistres à payer au niveau des acceptations, a atteint 50,988 MDT en 2015 contre 51,587 MDT en 2014 enregistrant ainsi une baisse globale de 1%.

Dans cette charge sinistre est comprise une charge de 3,999 MDT relative à l'activité **Retakaful**, impacté par un sinistre important touchant la branche automobile.

### CHARGE SINISTRE PAR TYPE D'ACCEPTATION

EN MDT

CHARGE SINISTRE	2010			2011			2012			2013			2014			2015				
	CH.SIN	S/P	Evol 10/09	CH.SIN	S/P	Evol 11/10	CH.SIN	S/P	Evol 12/11	CH.SIN	S/P	Evol 13/12	CH.SIN	S/P	Evol 14/13	PREV	CH.SIN	S/P	Ecart	Evol 15/14
ACCEP. CONVENTIONNELLE	26,012	68%	29%	48,489	112%	86%	30,334	64%	-37%	25,826	51%	-15%	32,346	54%	25%	31,203	32,793	52%	5%	1%
ACCEP. FACULTATIVE	66,687	264%	705%	4,562	16%	-93%	16,250	54%	256%	8,481	27%	-48%	19,241	56%	127%	14,466	18,195	48%	26%	-5%
TOTAL ACCEPTATION	92,699	146%	226%	53,051	74%	-43%	46,584	60%	-12%	34,307	42%	-26%	51,587	55%	50%	45,669	50,988	50%	12%	-1%

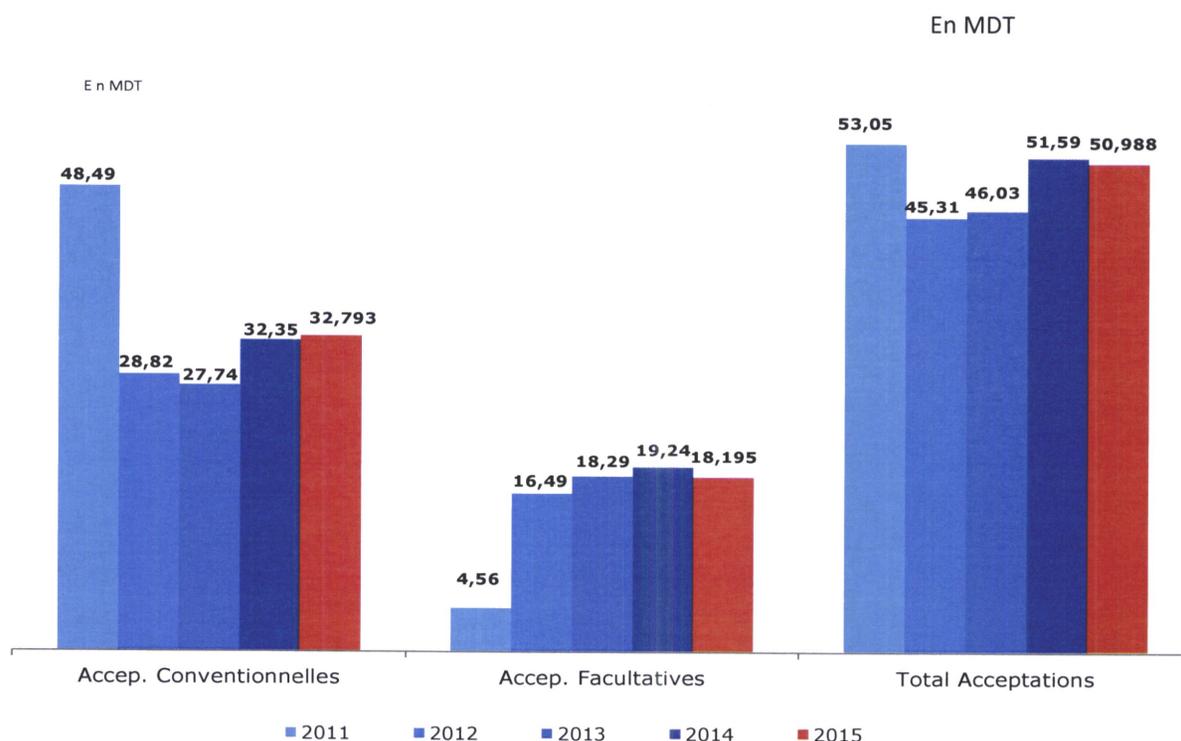
L'année 2015 a été caractérisée par la survenance de sinistres importants touchant principalement les branches incendie (Standard textile, SKH, Nepal Earthquake), la branche transport (Etap, Tanit, Ulysse) et ce à côté de quelques aggravations enregistrées sur des acceptations étrangères, provenant des exercices antérieurs.

La charge sinistre relative aux acceptations conventionnelles a évolué de 1% par rapport à 2014 et elles ont généré un S/P de 52% contre 54% en 2014 et 64% en 2012.

En facultatif, la charge sinistre a enregistré une légère baisse de 5%, sachant que l'année 2014, a été marqué par la survenance de sinistres importants (aviation) qui ont été réglés en 2015. La charge sinistre a atteint 18,195 MDT contre 19,241 MDT en 2014, le taux de sinistralité est de 48% en 2015 contre 56% en 2014 et 27% en 2013.

A noter que ces différents sinistres sont largement couverts par le programme de la rétrocession.

Le ratio S/P global s'améliore d'une année à une autre pour se situer à 50% en 2015 contre 55% en 2014 et 60% en 2012.



### REPARTITION DE LA CHARGE SINISTRE PAR ZONE :

EN MDT

CHARGE SINISTRE PAR ZONE	2011			2012			2013			2014			2015					
	Ch. Sinistres	S/P	Evol 11/10	Ch. Sinistres	S/P	Evol 12/11	Ch. Sinistres	S/P	Evol 13/12	Ch. Sinistres	S/P	Evol 14/13	PREV	Ch. Sinistres	Répart	S/P	Ecart	Evol 15/14
TUNISIE	38,252	81%	-51%	29,133	59%	-24%	15,853	30%	-46%	26,079	45%	65%	25,113	24,282	48%	42%	-3%	-7%
MAGHREB	3,000	74%	-27%	1,674	46%	-44%	3,734	97%	123%	3,970	76%	6%	2,390	3,403	7%	65%	42%	-14%
P ARABES	7,440	86%	36%	6,930	67%	-7%	5,782	49%	-17%	11,337	73%	96%	9,112	13,206	26%	85%	45%	16%
AFRIQUE	0,775	16%	-63%	2,842	48%	267%	2,705	41%	-5%	4,396	59%	63%	4,166	4,202	8%	56%	1%	-4%
EUROPE, ASIE ET R. M.	3,584	49%	47%	6,005	68%	68%	6,233	88%	4%	5,804	71%	-7%	4,886	5,894	12%	72%	21%	2%
<b>Tot Etranger</b>	<b>14,799</b>	<b>60%</b>	<b>5%</b>	<b>17,451</b>	<b>61%</b>	<b>18%</b>	<b>18,454</b>	<b>63%</b>	<b>6%</b>	<b>25,508</b>	<b>70%</b>	<b>38%</b>	<b>20,556</b>	<b>26,705</b>	<b>52%</b>	<b>73%</b>	<b>30%</b>	<b>5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53,051</b>	<b>74%</b>	<b>-43%</b>	<b>46,584</b>	<b>60%</b>	<b>-12%</b>	<b>34,307</b>	<b>42%</b>	<b>-26%</b>	<b>51,587</b>	<b>55%</b>	<b>50%</b>	<b>45,669</b>	<b>50,987</b>	<b>100%</b>	<b>54%</b>	<b>12%</b>	<b>-1%</b>

Le marché Tunisien a dégagé un ratio S/P global (facultatif et conventionnel) de 42% contre 45% en 2014 et 59% en 2012 soit une réduction de la charge sinistre de 7%, provenant essentiellement des acceptations facultatives qui ont subi une sinistralité importante en 2014.

Cependant, la charge sinistre en provenance du marché Etranger a connu une augmentation de 5% pour atteindre 26,705 MDT, dégageant un Ratio S/P de 73% contre 70% en 2014 et 61% en 2012. En effet le marché des Pays Arabes (Jordanie) a enregistré une hausse de 16% de sa charge sinistre, suite à la survenance de sinistres incendie et l'impact d'aggravation sur des appartenances antérieures à 2015.

## LA CHARGE SINISTRE PAR BRANCHE :

Et

BRANCHES	2011			2012			2013			2014			2015					
	CH.SIN	S / P	Evol 11/10	CH.SIN	S / P	Evol 12/11	CH.SIN	S / P	Evol 13/12	CH.SIN	S / P	Evol 14/13	PREV	CH.SIN	ST	S/P	Ecart	Evol 15/14
INCENDIE	46,267	239%	63%	17,946	75%	-61%	14,120	54%	-21%	16,248	49%	15%	16,740	15,764	31%	46%	-6%	-3%
ARD	2,383	27%	-27%	4,316	55%	81%	5,313	53%	23%	7,998	69%	51%	7,291	9,216	18%	63%	26%	15%
ENGINEERING	3,246	39%	-2%	4,882	58%	50%	5,166	53%	6%	5,848	51%	13%	4,922	5,490	11%	47%	12%	-6%
R C DECENNALE	0,020	1%	-27%	0,684	20%	3249%	0,084	2%	-88%	0,150	4%	79%	0,192	0,332	1%	8%	73%	121%
TRSP. CORPS	2,814	95%	299%	3,674	112%	31%	0,555	17%	-85%	3,337	84%	501%	1,473	3,602	7%	73%	145%	8%
TRSP. FAC	2,189	32%	-10%	1,660	25%	-24%	2,843	38%	71%	2,800	34%	-2%	2,953	3,444	7%	45%	17%	23%
ENERGIE	0,309	17%	-68%	0,650	43%	110%	-0,116	-7%	-118%	2,868	127%	2568%	0,598	1,381	3%	51%	131%	-52%
AVIATION	-5,345	-30%	-110%	11,288	59%	311%	4,120	25%	-63%	10,216	69%	148%	9,610	9,371	18%	59%	-2%	-8%
VIE	1,167	37%	-41%	1,484	46%	27%	2,221	53%	50%	2,122	49%	-4%	1,890	2,388	5%	41%	26%	13%
TOTAL	53,051	74%	-43%	46,584	75%	-12%	34,307	42%	-26%	51,587	55%	50%	45,669	50,988	100%	50%	12%	-1%

**Branche Incendie** : la charge sinistre 2015 de la branche **Incendie** marque une baisse de 3% et un ratio S/P de 46% contre 49% en 2014. Sachant que le marché Etranger a été impacté par sinistre incendie (Standard textile).

**Au niveau de la branche ARD**, une charge sinistre en hausse de 15%, expliquée, par une aggravation de la sous-catégorie Accident.

**La branche Transports** : la catégorie Corps a enregistré en 2015 une sinistralité en augmentation de 8%, provenant du marché Tunisien (Sinistre ETAP, CTN).

**La branche Energie** : a enregistré une baisse de la charge sinistre de 52%, contre une hausse importante en 2014, provenant essentiellement de l'Etranger, sinistres ADNOC des EAU.

**Au niveau de la branche Aviation** : on enregistre une charge sinistre en baisse de 8%, présentant un taux de sinistralité raisonnable de 59% en 2015 contre 69% en 2014 qui affiche les sinistres (crash d'Air Algérie et le sinistre Nouvelair).

## LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les provisions techniques constituées, des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, ont atteint 184,554 MDT en 2015 contre 178,878 MDT l'exercice précédent, enregistrant un renforcement de 3%.

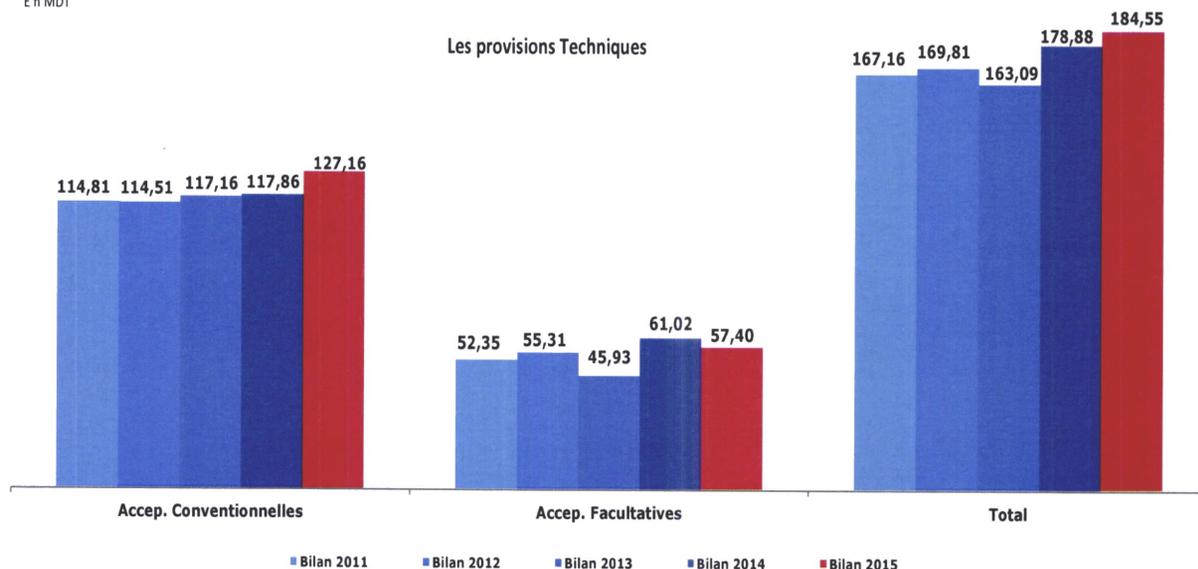
### PROVISIONS TECHNIQUES PAR TYPE D'ACCEPTATION :

PROVISIONS TECHNIQUES	2011		2012		2013		2014		2015				
	PROVISIONS	Evol 11/10	PROVISIONS	Evol 12/11	PROVISIONS	Evol 13/12	PROVISIONS	Evol 14/13	PREV	PROVISIONS	ST	ECART	Evol 15/14
ACCEP CONVENTIONNELLE	114,810	22%	114,505	0%	116,382	2%	117,862	1%	121,421	127,156	69%	5%	8%
ACCEP FACULTATIVE	52,353	-11%	55,305	6%	45,051	-19%	61,016	35%	55,477	57,397	31%	3%	-6%
TOTAL ACCEPTATION	167,163	9%	169,810	2%	161,433	-5%	178,878	11%	176,898	184,554	100%	4%	3%

Une hausse des provisions techniques des acceptations conventionnelles de 8% suite à une hausse des provisions pour sinistres à payer sur l'Etranger.

Les provisions techniques des acceptations facultatives ont enregistré une baisse de 6%, expliquée par la baisse des provisions pour prime non acquises sur le marché tunisien relative à la branche aviation.

En MDT



Les provisions techniques ont été renforcées durant ces cinq dernières années passant de 167,163 MDT en 2011 à 184,554 MDT en 2015 soit en évolution moyenne de 4%.

## LE RESULTAT TECHNIQUE ACCEPTATIONS :

Le résultat technique des acceptations en 2015 est excédentaire de 27,211 MDT, marquant ainsi une nette croissance de 25% par rapport au résultat 2014, cette hausse est le résultat de l'accroissement du chiffre d'affaire en 2015 et de l'amélioration de la sinistralité nette globale.

### Evolution du résultat par nature d'acceptation :

EN MDT

RESULTAT ACCEPTATION	2011			2012			2013			2014			2015				
	RESULTAT	ST	Evol 11/10	RESULTAT	ST	Evol 12/11	RESULTAT	ST	Evol 13/12	RESULTAT	ST	Evol 14/13	PREV	RESULTAT	ST	ECART	Evol
ACCEP CONVENTIONNELLE	-19,064	-454%	-3024%	2,349	15%	112%	8,096	27%	245%	9,617	44%	19%	11,748	10,626	39%	-10%	10%
ACCEP FACULTATIVE	21,814	519%	150%	11,581	75%	-47%	19,584	66%	69%	10,354	47%	-47%	19,367	14,699	54%	-24%	42%
Produits alloués	1,451	35%	100%	1,602	10%	10%	1,819	6%	14%	1,858	9%	2%	1,866	1,886	7%	1%	2%
<b>TOTAL ACCEPTATION</b>	<b>4,202</b>	<b>100%</b>	<b>110%</b>	<b>15,532</b>	<b>100%</b>	<b>270%</b>	<b>29,499</b>	<b>100%</b>	<b>90%</b>	<b>21,829</b>	<b>100%</b>	<b>-26%</b>	<b>32,981</b>	<b>27,211</b>	<b>100%</b>	<b>-17%</b>	<b>25%</b>

Par nature d'affaire, le résultat des **acceptations conventionnelles** dégage un excédent en évolution de 10% par rapport à 2014, en amélioration continue courant ces cinq dernières années, passant de 2,349 MDT en 2012 à 9,617 en 2014 et 10,626 MDT en 2015.

Concernant **les affaires facultatives**, le résultat est excédentaire de 14,669 MDT en hausse de 42% par rapport à 2014. L'évolution du résultat des acceptations facultatives est en dent de scie, expliqué par la nature spécifique des risques acceptés qui sont totalement couvert par le programme de rétrocession.

## LES PRIMES RETROCEDEES :

La prime rétrocedée pour 2015 marque une baisse de 7% par rapport au 31/12/2014 pour atteindre un montant de 43,360 MDT, expliquée par la baisse du chiffre d'affaires en aviation, conjuguée à l'ajustement du programme de rétrocession en 2015, qui prévoit une rétention plus importante de primes pour le programme non marine

Prime Rétro	2011			2012			2013			2014			2015				
	P.RET	TAUX RETRO	Evol 11/10	P.RET	TAUX RETRO	Evol 12/11	P.RET	TAUX RETRO	Evol 13/12	P.RET	TAUX RETRO	Evol 14/13	PREV	P.RET	TAUX RETRO	ECART	Evol 15/14
RETRO CONVENTIONNELLE	18,067	27%	6%	18,400	27%	2%	25,306	27%	38%	27,372	27%	8%	27,965	27,977	23%	0%	2%
RETRO FACULTATIVE	17,654	91%	-16%	19,140	86%	8%	17,672	91%	-8%	19,315	83%	9%	19,222	15,383	81%	-20%	-20%
TOTAL RETROCESSION	35,721	51%	-6%	37,540	49%	5%	42,979	50%	14%	46,687	48%	9%	47,187	43,360	43%	-8%	-7%

ENMDT

Les primes cédées en rétrocession ont enregistré sur les cinq dernières années, une évolution moyenne de 3%, contre une évolution moyenne de 6,6% en acceptation.

Les acceptations facultatives présentent un taux de rétrocession important 81%, en raison du coût élevé de la couverture des affaires Pools qui sont fortement rétrocedées. Sans tenir compte des affaires Pools le taux de rétrocession global sera réduit à 38,2%.

Le niveau de la rétention s'est nettement amélioré en 2015 pour se situer à 57% contre 52% en 2014 et 49,9% en 2013. **Sans tenir compte des affaires Pools, le taux de rétention serait redressé à 62%.**

## Rétrocession par branche

En MDT

PRIME RETRO PAR BRANCHE	2011		2012		2013		2014		2015				
	P.Rétro	Evol 11/10	P.Rétro	Evol 12/11	P.Rétro	Evol 13/12	P.Rétro	Evol 14/13	PREV	P.Rétro	Taux de Rétro	Ecart	Evol 15/14
INCENDIE	9,262	28%	9,482	2%	14,632	54%	15,950	9%	15,904	16,339	47%	3%	2%
ARD	1,348	2%	1,535	14%	2,287	49%	1,714	-25%	1,575	1,612	11%	2%	-6%
ENGINEERING	2,581	-21%	3,045	18%	4,630	52%	4,688	1%	4,648	4,538	40%	-2%	-3%
R C DECENNALE	4,448	6%	3,501	-21%	3,892	11%	4,934	27%	5,052	5,377	93%	6%	9%
TRSP. CORPS	1,632	7%	1,984	22%	2,050	3%	2,112	3%	2,292	1,932	40%	-16%	-9%
TRSP. FAC	0,954	-17%	1,142	20%	0,904	-21%	1,125	24%	1,122	1,258	17%	12%	12%
ENERGIE	0,849	19%	0,612	-28%	1,032	69%	0,977	-5%	0,789	0,805	30%	2%	-18%
AVIATION	14,637	-21%	16,229	11%	13,539	-17%	15,156	12%	15,787	11,486	90%	-27%	-24%
VIE	0,010	-33%	0,011	10%	0,012	9%	0,029	143%	0,018	0,013	0%	-29%	-56%
TOTAL	35,721	-5,7%	37,540	5,1%	42,979	14,5%	46,687	8,6%	47,187	43,360	43%	-8%	-7%

L'analyse par branche dégage des hausses de la prime de rétrocession au niveau de la branche incendie, ayant subies le coût d'une forte sinistralité durant le dernier quinquennat.

Les branches RC Décennale et le Transport Faculté ont évolué respectivement de 9% et 12%, suivant la reprise des investissements et de l'activité économique en 2015 ;

Par contre on note une baisse de la prime rétrocedée au niveau de la branche ARD de -6%, engineering -3%, suite à l'augmentation de notre rétention au niveau de ces catégories. Une baisse de 24% enregistrée au niveau de la branche aviation, suite à la baisse du chiffre d'affaires de cette branche en acceptation.

### LA CHARGE SINISTRE RETROCESSION :

La charge sinistre de la rétrocession a atteint 22,533 MDT en 2015 contre 22,018 MDT en 2014, soit une légère hausse de 2%. Notons qu'au niveau de l'acceptation, la charge sinistre est presque stable.

#### CHARGE SINISTRE PAR NATURE DE RETROCESSION :

CHARGE SINISTRE	2011		2012		2013		2014		2015			
	CHSIN	Evol 11/10	CHSIN	Evol 12/11	CHSIN	Evol 13/12	CHSIN	Evol 14/13	PREV	CHSIN	ECART	Evol 15/14
RETRO CONVENTIONNELLE	35,159	60%	12,496	-64%	10,011	-20%	11,048	10%	5,603	12,519	123%	13%
RETRO FACULTATIVE	-4,149	-108%	12,253	395%	3,426	-72%	10,970	220%	12,677	10,014	-21%	-9%
TOTAL RETROCESSION	31,010	-58%	24,749	-20%	13,437	-46%	22,018	64%	18,28	22,533	23%	2%

EN MDT

Par type de rétrocession, la charge sinistre rétrocession conventionnelle a évolué de 13% par rapport à 2014, en effet l'exercice 2015 a subi quelques aggravations des années antérieures.

Pour la charge sinistre en rétrocession facultative, une baisse de 9% par rapport à 2014, suivant la tendance baissière en acceptation facultative de 5%.

La part globale supportée par les rétrocessionnaires est estimée à 44% en 2015 contre 43% en 2014 et 59% en 2012.

## LE RESULTAT TECHNIQUE RETROCESSION :

L'exercice 2015 clôture avec un résultat technique de la rétrocession excédentaire de 13,221 MDT en hausse de 2% par rapport à 2014, cet excédent provient essentiellement du résultat de la rétrocession facultative (85%) contre une part de 48% en 2014.

## RESULTAT TECHNIQUE PAR NATURE DE RETROCESSION :

EN MDT

RESULTAT RETROCESSION	2011		2012		2013		2014		2015			
	RESULTAT	Evol 11/10	RESULTAT	Evol 12/11	RESULTAT	Evol 13/12	RESULTAT	Evol 14/13	PREV	RESULTAT	ECART	Evol 15/14
RETRO CONVENTIONNELLE	-22,901	-94%	0,444	102%	6,563	1378%	6,651	1%	5,041	1,941	-62%	-71%
RETRO FACULTATIVE	23,552	165%	7,095	-70%	14,786	108%	6,266	-58%	14,019	11,280	-20%	80%
TOTAL RETROCESSION	0,651	101%	7,539	1058%	21,349	183%	12,917	-39%	19,06	13,221	-31%	2%

Par rapport aux prévisions, le résultat de la rétrocession présente un taux de réalisation de 69% contre 83% en acceptation.

Le résultat de la rétrocession conventionnelle a généré un excédent de 1,941 MDT en 2015, contre un résultat de 6,651 MDT en 2014 soit en baisse de 71%, expliqué par l'ajustement du programme au niveau des traités non marine qui présente un niveau plus important de rétention.

Notons dans ce cadre, que le programme de la rétrocession a fait supporter aux rétrocessionnaires une part de 44% de la sinistralité en 2015 contre 43% en 2014.

## LE RESULTAT TECHNIQUE NET DE RETROCESSION :

Le résultat technique après rétrocession de l'exercice 2015 a atteint 13,990 MDT contre 8,912 MDT en 2014, en nette progression de 57% par rapport à l'année précédente.

Le taux de réalisation est de 100,5% par rapport au résultat probable 2015.

	2011	EVOL 11/10	2012	EVOL 12/11	2013	EVOL 13/12	2014	EVOL 14/13	2015	EVOL 15/14
PRIME NETTE	34,8	-3%	39,489	13%	42,900	9%	50,947	19%	57,225	12%
PRIME ACQUISE NETTE	35,67	7%	40,454	13%	41,186	2%	51,312	25%	56,851	11%
CH.SINISTRE NETTE	22,04	13%	21,835	-1%	20,870	-4%	29,568	42%	28,454	-4%
CH.ACQUISITION NETTE	11,53	24%	12,228	6%	12,166	-1%	12,831	5%	16,293	27%
S/P NET	62%	6%	54%	-13%	51%	-6%	58%	14%	50%	-13%
RESULTAT NET	3,551	-24%	7,993	125%	<b>8,150</b>	2%	<b>8,912</b>	9%	<b>13,990</b>	57%
FRAIS D'ADMINISTRATION	5,008	30%	5,604	12%	6,302	12%	7,007	11%	7,455	6%
RESULTAT APRES F.ADM	-1,457	-279%	2,390	-264%	1,848	-23%	1,905	3%	6,535	243%
RATIO COMBINET NET	<b>108%</b>	11%	<b>98%</b>	-9%	<b>95,5%</b>	-3%	<b>100,0%</b>	4,7%	<b>91,6%</b>	-8,4%

Après imputation des frais d'administration liés à l'activité technique qui s'élèvent à 7,455 MDT en 2015, le résultat technique est bénéficiaire de 6,535 MDT contre 1,905 MDT à la clôture de l'exercice 2014.

**Le S/P NET** présente un ratio de 50% en amélioration de 13% par rapport au ratio de sinistralité net de 2014.

**Le ratio combiné Net de Rétrocession** a atteint en 2015 un taux de **91,6%** en nette **amélioration** de 8,4% par rapport à 2014 (100%).

## ANALYSE DES RATIOS PAR BRANCHE

L'activité Technique de Tunis Ré pour l'année 2015 présente les ratios suivant :

BRANCHE	2014			2015			EVOL Tx Charge	EVOL S/P	EVOL ratio com b
	Réalizations			Réalizations					
	Taux de Charge	S/P	Ratio Combine	Taux de Charge	S/P	Ratio Combine			
INCENDIE	45%	51%	96%	40%	43%	83%	-10%	-17%	-14%
ARD	27%	77%	105%	24%	62%	86%	-14%	-19%	-18%
R. TECHNIQUES	43%	52%	95%	51%	50%	101%	18%	-3%	6%
TRANSPORT	40%	53%	92%	44%	48%	92%	11%	-9%	0%
AVIATION	144%	99%	243%	99%	79%	179%	-31%	-20%	-27%
VIE	47%	50%	97%	55%	41%	96%	16%	-17%	-1%
<b>Total</b>	<b>43%</b>	<b>58%</b>	<b>100%</b>	<b>42%</b>	<b>50%</b>	<b>91,6%</b>	<b>-3%</b>	<b>-13%</b>	<b>-9%</b>

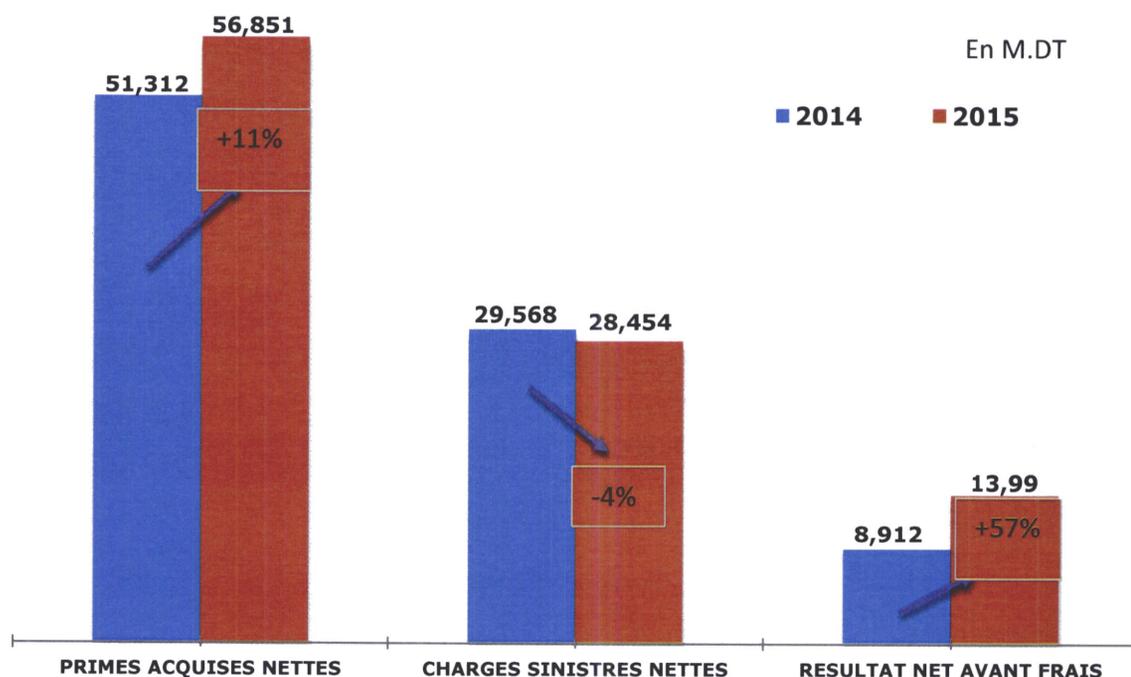
### Chiffres Total Branches

	2014		2015	
	Réal	Δ 14/13	Réal	Δ 15/14
Chiffre d'Affaires	97,634	14%	100,586	3%
Primes Acquis	<b>93,938</b>	<b>14%</b>	<b>101,190</b>	<b>8%</b>
Primes Acquis Nettes de Rétrocession	51,312	25%	56,851	11%
Charges Sinistres	<b>51,587</b>	<b>50%</b>	<b>50,987</b>	<b>-1%</b>
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	29,568	42%	28,454	-4%
S/P Nette	<b>58%</b>	<b>14%</b>	<b>50%</b>	<b>-13%</b>
Résultat technique avant frais d'administration	<b>8,912</b>	<b>9,4%</b>	<b>13,990</b>	<b>57,0%</b>
Ratio Combiné net	100%	5%	91,6%	-8%
Résultat technique après frais d'administration	<b>1,905</b>	<b>3%</b>	<b>6,535</b>	<b>243%</b>
R/P Nette	<b>4%</b>	<b>-17%</b>	<b>11%</b>	<b>210%</b>

L'année 2015 est clémente en terme de sinistralité, dégagant un ratio S/P net en amélioration par rapport à 2014, passant de 58% à 50% en 2015.

Le ratio combiné est de 91,8% en 2015 en baisse de 8% par rapport à 2014,

Le résultat 2015 est bénéficiaire de 13,990 MDT contre 8,912 MDT en 2014 expliqué par le développement du CA de 3% conjugué d'une part à une meilleure rétention de la prime et à baisse de la sinistralité nette d'autre part,



### La Branche Incendie:

Le chiffre d'affaires de la branche Incendie a atteint 34,902 MDT en augmentation de 8% par rapport au 31/12/2014.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

<i>Branche Incendie</i>	2014		2015	
	Réal	Δ 14/13	Réal	Δ 15/14
<b>Chiffre d'Affaires</b>	32,265	14%	34,902	8%
<b>Primes Acquises</b>	<b>33,035</b>	<b>27%</b>	<b>33,911</b>	<b>3%</b>
<b>Primes Acquises Nettes de Rétrocession</b>	18,249	40%	17,854	-2%
<b>Charges Sinistres</b>	<b>16,248</b>	<b>15%</b>	<b>15,764</b>	<b>-3%</b>
<b>Charges Sinistres Nettes de Rétrocession</b>	9,395	25%	7,674	-18%
<b>S/P Nette</b>	<b>51%</b>	<b>-10%</b>	<b>43%</b>	<b>-17%</b>
<b>Résultat technique avant frais d'administration</b>	4,492	235%	5,893	31%
<b>Ratio Combiné net</b>	<b>96%</b>	<b>-9%</b>	<b>83%</b>	<b>-14%</b>
<b>Résultat technique Net</b>	<b>2,170</b>	<b>388%</b>	<b>3,313</b>	<b>53%</b>
<b>R/P Nette</b>	<b>11,9%</b>	<b>306%</b>	<b>18,6%</b>	<b>56%</b>

Les indicateurs au 31/12/2015, montre le bon comportement de cette branche, avec une hausse de 3% des primes acquises, un ratio de sinistralité en amélioration de 17% passant de un taux de 51% en 2014 à 43% en 2015.

Le résultat technique net de rétrocession a nettement progressé (+31%), passant de 4,492 MDT en 2014 à 5,893 MDT au 31/12/2015.

Compte tenu des frais d'administration, le résultat a atteint 3,313 en hausse de 53% avec un ratio combiné très raisonnable de 83% en 2015 contre 96% en 2014.

### La Branche Accident et Risques Divers:

La branche Accident et Risques Divers regroupe les catégories Accidents, Crédits, RC Automobile, Risques agricoles et Toutes branches, a enregistré une évolution du chiffre d'affaires de **27%**.

### LES INDICATEURS D'ACTIVITE

<i>Branche ARD</i>	En MDT			
	2014 Réal	$\Delta$ 14/13	2015 Réal	$\Delta$ 15/14
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>11,517</b>	<b>10%</b>	<b>14,666</b>	<b>27%</b>
<b>Primes Acquises</b>	<b>11,510</b>	14%	<b>14,640</b>	27%
<b>Primes Acquises Nettes de Rétrocession</b>	<b>9,631</b>	<b>21%</b>	<b>13,110</b>	<b>36%</b>
<b>Charges Sinistres</b>	<b>7,998</b>	51%	<b>9,216</b>	15%
<b>Charges Sinistres Nettes de Rétrocession</b>	<b>7,452</b>	<b>72%</b>	<b>8,188</b>	<b>10%</b>
<b>S/P Nette</b>	<b>77%</b>	42%	<b>62%</b>	-19%
<b>Résultat technique avant frais d'administration</b>	<b>0,697</b>	<b>-70%</b>	<b>3,066</b>	<b>340%</b>
<b>Ratio Combiné net</b>	<b>105%</b>	<b>33%</b>	<b>86%</b>	<b>-18%</b>
<b>Résultat technique Net</b>	<b>0,007</b>	<b>-100%</b>	<b>2,232</b>	<b>100%</b>
<b>R/P Nette</b>	<b>0%</b>	<b>-100%</b>	<b>17%</b>	<b>100%</b>

La part de cette branche dans le chiffre d'affaires global se situe à 15%, cette branche a dégagé des ratios de performances en amélioration par rapport à 2014.

En effet, la prime acquise nette de la branche ARD a réalisé une hausse de 36%. En terme de sinistralité nette, le ratio S/P net est passé de 77% en 2014 à 62% en 2015.

Le résultat technique net avant frais a marqué une importante progression passant de 0,697 MDT en 2014 à 3,066 MDT. Le ratio combiné de la branche est de 86% contre 105% en 2014.

### La Branche Risques Techniques:

Le chiffre d'affaires de la branche Risques Techniques regroupant les catégories Engineering et RC Décennale, s'est élevé en 2015 à 17,251 MDT en baisse de 5% par rapport à l'année 2014.

#### LES INDICATEURS D'ACTIVITE

Branche R. Techniques	En MDT			
	2014 Réal	Δ 14/13	2015 Réal	Δ 15/14
Chiffre d'Affaires	18,145	21%	17,251	-5%
Primes Acquisées	15,823	18%	15,788	0%
Primes Acquisées Nettes de Rétrocession	7,357	22%	7,644	4%
Charges Sinistres	5,998	14%	5,822	-3%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	3,803	16%	3,817	0%
S/P Nette	52%	-5%	50%	-3%
Résultat technique avant frais d'administration	1,603	26%	2,110	32%
Ratio Combiné net	95%	-3%	101%	6%
Résultat technique Net	0,332	198%	0,673	103%
R/P Nette	5%	144%	9%	95%

Par sous-catégorie on constate une baisse du chiffre d'affaires **Engineering** de 9%, et une hausse de 4% pour la catégorie **RC Décennale** par rapport à l'exercice 2014.

La charge sinistre nette de la branche Risques Techniques est restée au même niveau qu'en 2014, dégageant un ratio de sinistralité de 50% contre 52% en 2014.

Le résultat technique avant Frais d'administration est bénéficiaire 2,110 MDT en évolution de 32% par rapport à 2014.

Le ratio combiné net est passé de 95% en 2014 à 101% en 2015 en dégradation de 6%.

### La Branche Vie :

La branche vie gagne en structure d'une année à une autre, 6% en 2015 contre 5% en 2014 et 4% en 2012.

Le chiffre d'affaires 2015 de la branche vie a atteint 5,994 MDT enregistrant ainsi une hausse de 28% par rapport à 2014.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

<i>Branche Vie</i>	2014		2015	
	Réal	Δ 14/13	Réal	Δ 15/14
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>4,679</b>	<b>1%</b>	<b>5,994</b>	<b>28%</b>
<b>Primes Acquisées</b>	<b>4,296</b>	<b>2%</b>	<b>5,807</b>	<b>35%</b>
<b>Primes Acquisées Nettes de Rétrocession</b>	<b>4,281</b>	<b>2%</b>	<b>5,791</b>	<b>35%</b>
<b>Charges Sinistres</b>	<b>2,122</b>	<b>-4%</b>	<b>2,387</b>	<b>13%</b>
<b>Charges Sinistres Nettes de Rétrocession</b>	<b>2,122</b>	<b>-4%</b>	<b>2,387</b>	<b>12%</b>
<b>S/P Nette</b>	<b>50%</b>	<b>-6%</b>	<b>41%</b>	<b>-17%</b>
<b>Résultat technique avant frais d'administration</b>	<b>0,297</b>	<b>90%</b>	<b>0,517</b>	<b>74%</b>
<b>Ratio Combiné net</b>	<b>97%</b>	<b>-5%</b>	<b>96%</b>	<b>-1%</b>
<b>Résultat technique Net</b>	<b>0,044</b>	<b>150%</b>	<b>0,213</b>	<b>385%</b>
<b>R/P Nette</b>	<b>1%</b>	<b>149%</b>	<b>4%</b>	<b>258%</b>

La charge sinistre nette de la branche vie a marqué une hausse de 12%, dégageant un ratio de sinistralité de 41% contre 50% en 2014.

Le résultat technique avant Frais d'administration est bénéficiaire 0,517 MDT en évolution de 74% par rapport à 2014.

Le ratio combiné net est passé de 97% en 2014 à 96% en 2015 en amélioration de 1%.

### La Branche Transport:

La branche Transport regroupe les catégories Corps Maritimes, Transport Facultés et Energie.

Les primes acceptées ont atteint 14,966 MDT à la clôture de l'exercice 2015, soit une hausse de 1% par rapport à l'exercice précédent.

## LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

Branches Transports	2014		2015	
	Real	Δ 14/13	Real	Δ 15/14
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>14,752</b>	<b>17%</b>	<b>14,966</b>	<b>1%</b>
<b>Primes Acquises</b>	14,473	17%	15,251	5%
<b>Primes Acquises Nettes de Rétrocession</b>	<b>10,510</b>	<b>26%</b>	<b>11,114</b>	<b>6%</b>
<b>Charges Sinistres</b>	9,004	174%	8,427	-6%
<b>Charges Sinistres Nettes de Rétrocession</b>	<b>5,520</b>	<b>78%</b>	<b>5,327</b>	<b>-3%</b>
<b>S/P Nette</b>	53%	41%	48%	-9%
<b>Résultat technique avant frais d'administration</b>	<b>1,846</b>	<b>-4%</b>	<b>2,121</b>	<b>15%</b>
<b>Ratio Combiné net</b>	<b>92%</b>	<b>6%</b>	<b>92%</b>	<b>0%</b>
<b>Résultat technique Net</b>	<b>0,939</b>	<b>-15%</b>	<b>1,131</b>	<b>20%</b>
<b>R/P Nette</b>	<b>9%</b>	<b>-32%</b>	<b>10%</b>	<b>14%</b>

La charge sinistre nette a connu une baisse de 3% par rapport à 2014, générant un S/P de 48% contre 53% en 2014.

Le résultat technique avant frais a atteint 2,121 MDT en hausse de 15%, en tenant compte des frais d'administration le résultat est de 1,131 MDT en progression de 20%. Gardant ainsi un ratio combiné stable de 92%

### La Branche Aviation:

La branche Aviation qui se positionne avec une part de 13% du total chiffre d'affaires en 2015 contre une part de 17% en 2014. Enregistrant une baisse de 21% par rapport à 2014, résultant de l'amélioration des conditions tarifaires ainsi que du retrait de la compagnie Syphax Airlines

### LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

<i><b>Branche Aviation</b></i>	<b>2014</b>		<b>2015</b>	
	Réal	Δ 14/13	Réal	Δ 15/14
<b>Chiffre d'Affaires</b>	16,276	9%	12,806	-21%
<b>Primes Acquisées</b>	<b>14,802</b>	<b>-9%</b>	<b>15,792</b>	<b>7%</b>
<b>Primes Acquisées Nettes de Rétrocession</b>	1,284	-21%	1,338	4%
<b>Charges Sinistres</b>	<b>10,216</b>	<b>148%</b>	<b>9,371</b>	<b>-8%</b>
<b>Charges Sinistres Nettes de Rétrocession</b>	1,277	197%	1,061	-17%
<b>S/P Nette</b>	<b>99%</b>	<b>277%</b>	<b>79%</b>	<b>-20%</b>
<b>Résultat technique avant frais d'administration</b>	<b>-0,022</b>	<b>-102%</b>	<b>0,283</b>	<b>1370%</b>
<b>Ratio Combiné net</b>	243%	116%	179%	-26%
<b>Résultat technique Net</b>	<b>-1,587</b>	<b>-100%</b>	<b>-1,027</b>	<b>35%</b>
<b>R/P Nette</b>	<b>-124%</b>	<b>-100%</b>	<b>-77%</b>	<b>38%</b>

La charge sinistre nette de la branche aviation est en amélioration de 17% par rapport à 2014, dégageant un ratio de sinistralité de 79% contre 99% en 2014 année présentant une sinistralité importante.

Le résultat technique avant Frais d'administration est bénéficiaire 0,283 MDT contre un déficit de 0,022 MDT en 2014.

En tenant compte des frais d'administration, le résultat serait en amélioration de 35% par rapport à 2014.

## II - LA GESTION GENERALE

### Les Placements :

Les placements de Tunis Re englobent les placements financiers, monétaires, immobiliers et des dépôts auprès des cédantes. Ils s'élevaient en 2015 à 312,489 MDT contre 257,752 MDT en 2014, soit une évolution de 21%. Par rapport aux objectifs 2015, les placements ont marqué un dépassement de 2%.

Les données relatives aux placements sont présentées avant amortissement et provisions et ne comprennent pas les liquidités auprès des établissements bancaires et ce en adéquation avec la structure des états financiers.

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS :

En MDT

	31/12/2014		31/12/2015				
	Montant	Structure	BUDGET	Montant	Ecart	Structure	Evol
<b>PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>							
Affectés à l'exploitation	6,032	2%	6,208	6,219	0%	2%	3%
Hors Exploitation	3,493	1%	3,572	3,577	0%	1%	2%
<b>S/TOTAL</b>	<b>9,524</b>	<b>4%</b>	<b>9,780</b>	<b>9,796</b>	<b>0%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>
<b>ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE</b>							
Titres de participation	11,065	4%	11,771	12,065	2%	4%	9%
Actions cotées	18,574	7%	19,500	18,597	-5%	6%	0%
Titres d'OPCVM	21,879	8%	19,000	20,193	6%	6%	-8%
<b>S/TOTAL</b>	<b>51,517</b>	<b>20%</b>	<b>50,271</b>	<b>50,855</b>	<b>1%</b>	<b>16%</b>	<b>-1%</b>
<b>OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE</b>							
Titres garantis par l'Etat	12,036	5%	11,230	11,230	0%	4%	-7%
Titres de créance	28,243	11%	33,902	34,402	1%	11%	22%
Placements Monétaires	78,146	30%	121,950	125,182	3%	40%	60%
Placements en TND à Long Terme	20,000	8%	23,000	18,500	-20%	6%	-8%
Placements en TND à Court Terme	36,650	14%	77,800	85,500	10%	27%	133%
Placements en Devises	21,496	8%	21,150	21,182	0%	7%	-1%
<b>S/TOTAL</b>	<b>118,426</b>	<b>46%</b>	<b>167,082</b>	<b>170,814</b>	<b>2%</b>	<b>55%</b>	<b>44%</b>
<b>AUTRES PLACEMENTS</b>							
Prêts au personnel	0,936	0%	0,963	0,922	-4%	0%	-1%
Dépôt en espèces	73,424	28%	72,952	73,789	1%	24%	0%
<b>S/TOTAL</b>	<b>74,359</b>	<b>29%</b>	<b>73,915</b>	<b>74,711</b>	<b>1%</b>	<b>24%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL TUNIS RE</b>	<b>253,827</b>	<b>98%</b>	<b>301,048</b>	<b>306,177</b>	<b>2%</b>	<b>98%</b>	<b>21%</b>
<b>PLACEMENTS TAKAFUL</b>	<b>3,925</b>	<b>2%</b>	<b>5,972</b>	<b>6,312</b>	<b>6%</b>	<b>2%</b>	<b>61%</b>
<b>TOTAL CONSOLIDE BRUT</b>	<b>257,752</b>	<b>100%</b>	<b>307,020</b>	<b>312,489</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>	<b>21%</b>

Dans le but d'une meilleure gestion de la liquidité de la société, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien, un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

✓ **Les placements immobiliers** représentent 4% du total placement en 2015, ils ont connu un accroissement de 3% pour atteindre 9,796 MDT

✓ **Les placements à revenus variables**, constitués des actions cotées, des participations, des titres d'OPCVM, totalisant au 31/12/2015 un montant de 50,855 MDT contre 51,517 MDT en 2014 soit une variation de -1%

Le choix des placements sur le marché financier est motivé par la recherche d'une meilleure rentabilité du portefeuille global, tout en assurant un niveau de liquidité confortable.

L'année 2015, est caractérisée par la hausse au niveau des titres de participation de 9%, suite à une nouvelle participation souscrite sur le marché tunisien, contre une baisse au niveau des OPVCM -8% passant de 21,8MDT à 20,193 MDT

✓ **Les placements à revenus fixe** constitués des titres émis par l'Etat, des comptes à court et à long termes et des placements en devises Ces placements qui représentent 55% du total placement, ont atteint au 31/12/2015 un montant de 170,814 MDT contre 118,4MDT en 2014 soit en hausse de 44% Cette hausse est expliquée par l'injection des fonds suite à la réalisation de l'augmentation de capital fin du premier semestre 2015

✓ **Les dépôts auprès des cédantes** : Les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques représentant 24% du total placement, ont atteint au 31/12/2015 un montant de 73,789 MDT au même niveau qu'en 2014.

✓ **Les Placements de l'activité Retakaful** : Ces placements comprennent les avoirs en devises, les dépôts auprès des cédantes et le « seed capital » A fin 2015, ils totalisent 6,312 MDT en évolution de 61%, représentant 2% du total des placements

## Les Produits des placements :

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser des produits financiers de 15,065MDT en 2015 contre 12,586 MDT en 2014 soit **une hausse de 20%** et un taux de **rentabilité** moyen de **6,3%** contre 6,1% en 2014.

En MDT

### REVENUS

	31/12/2014		31/12/2015				
	Montant	Structure	BUDGET	Montant	Ecart	Structure	Evol
PLACEMENTS IMMOBILIERS	0,849	7%	0,888	0,888	0%	6%	5%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	1,956	16%	2,505	2,335	-7%	15%	19%
OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	6,712	53%	8,313	8,831	6%	59%	32%
AUTRES REVENUS	2,976	24%	2,846	2,874	1%	19%	-3%
<b>TOTAL PLACEMENTS ORDINAIRE</b>	<b>12,493</b>	<b>99%</b>	<b>14,552</b>	<b>14,929</b>	<b>3%</b>	<b>99%</b>	<b>19%</b>
PLACEMENT RE TAKAFUL	0,093	1%	0,139	0,136	-2%	1%	46%
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>12,586</b>	<b>100%</b>	<b>14,691</b>	<b>15,065</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>	<b>20%</b>

L'analyse par catégorie des produits des placements montre les évolutions suivantes :

- Les **placements immobiliers** ont dégagé un revenu en hausse de 5%, pour atteindre 0,888 MDT, ce revenu réunit les loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et le loyer théorique du nouveau siège social.
- Les **placements à revenus variables** présentent une hausse de ses produits de 19% pour atteindre 2,335 MDT, suite à l'amélioration des taux d'intérêts d'une part et de la réalisation de plus-values sur cession plus importantes d'autre part.
- Les **placements à revenus fixes** ont évolué de 6,712MDT en 2014 à 8,831 MDT au 31/12/2015, soit une hausse de 32%. Cette évolution s'explique par la levée de fond qui a généré rendement.
- **les autres revenus constitués des dépôts auprès des cédantes et des reprises sur provisions**, dégagent un produit de 2,874 MDT en légère baisse de 3% par rapport à 2014.
- Les revenus des placements de **l'activité Retakaful** affiche une hausse de 46% pour atteindre 0,136 MDT.

## LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux au titre de l'exercice 2015 ont atteint 8,158 MDT contre 7,630 MDT en 2014, soit une évolution de 7%.

La part des frais généraux affectée à l'activité technique au titre des frais d'administration se chiffre à 7,455 MDT contre 7,007 MDT. Rapportés au chiffre d'affaires, ces frais d'administration représentent 7,4%.

## LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

L'ensemble des activités de Tunis Ré a dégagé au titre de l'exercice 2015 **un résultat bénéficiaire de 14 443 875 dinars** contre 11 690 698 dinars en 2014, **en hausse de 24%**, représentant **14,4%** du capital social.

## LE BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2015 Tunis Ré a un effectif de 81 employés dont 55% de sexe masculin et 45% de sexe féminin. Avec 34 ans d'activité, le personnel de Tunis Ré dispose d'une ancienneté moyenne de 20 ans. L'effectif en 2015 se présente comme suit .

- Catégorie I · 57
- Catégorie II 17
- Catégorie III : 5
- Catégorie IV . 1
- Catégorie V 1

-----  
81

Les frais du personnel au titre de 2015 ont atteint 4 518 650 dinars

Dans le cadre du renforcement du taux d'encadrement du personnel de la société et le remplacement des départs à la retraite, Tunis Re a procédé courant 2015, au recrutement de trois cadres ayant une solide expérience dans le domaine de l'assurance afin de dynamiser la structure de la société et la doter de nouvelles compétences.

Par ailleurs, soucieuse des besoins en qualification de son personnel, dans un environnement en perpétuel mouvement, Tunis Re suit de près la performance de ses employés par le renforcement de la formation et par la participation dans les différentes manifestations nationales et internationales.

Dans ce cadre, un programme de formation diversifié auprès des institutions financières à l'étranger (Londres, Maroc, et Jordanie) a été dédié aux cadres de Tunis Re et ce, dans les domaines aussi bien techniques que financiers.

Tunis Re a aussi participé à plusieurs manifestations internationales à savoir le FANAF, le JOIF en Jordanie, l'OAA, le GAIF, Forum de la Réassurance Africaine, les rendez-vous de Casablanca, Monte Carlo et Baden-Baden.

## LES ACTIONS COMMERCIALES.

### Les actions Commerciales pour l'année 2015 :

#### La campagne commerciale :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, TUNIS RE cherche à se développer principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes.

La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec la politique de souscription sélective et rigoureuse de la société qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Des actions commerciales ont été menées au cours de l'année 2015 pour préparer la campagne de renouvellement des mois d'Avril et de Juillet 2015 ainsi que de Janvier 2016.

Elles s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation des nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de TUNIS RE sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaire.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.

- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités avec ses marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, des visites commerciales à quelques marchés cibles avec la participation à quelques manifestations régionales ont été effectuées :

#### Manifestations Régionales :

- 39<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de la **FANAF**, Antananarivo, Madagascar du 16 au 19 Février 2015.
- Multaqa Qatar**, Doha du 08 au 10 Mars 2015.
- Rendez-vous de Casablanca** de l'Assurance, Casablanca les 15 et 17 Avril 2015.
- Conférence et Assemblée Générale Annuelle **de l'OAA**, Tunis, **Tunisie** du 24 au 27 Mai 2015. L'événement a été co-organisé par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances «FTUSA» et la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re». La rencontre a vu la participation de plus de 1000 professionnels de l'assurance et de la réassurance du monde entier. Mme Lamia Ben Mahmoud la Présidente Directrice Générale de Tunis Re, a pris le relais de la présidence de l'organisation africaine « OAA ». Devenant, ainsi, la première femme qui occupe ce prestigieux poste.
- Forum de la Réassurance Africaine**, Tanja, du 04 au 06 octobre 2015.
- Forum et Réunion du Bureau Exécutif du **FAIR**, Le Caire, Egypte, du 19 au 21 Octobre 2015.
- 12<sup>ème</sup> **Forum annuel du Golfe** du 28 au 29 Octobre 2015.
- Rendez-vous de Carthage**, Tunis Novembre 2015.

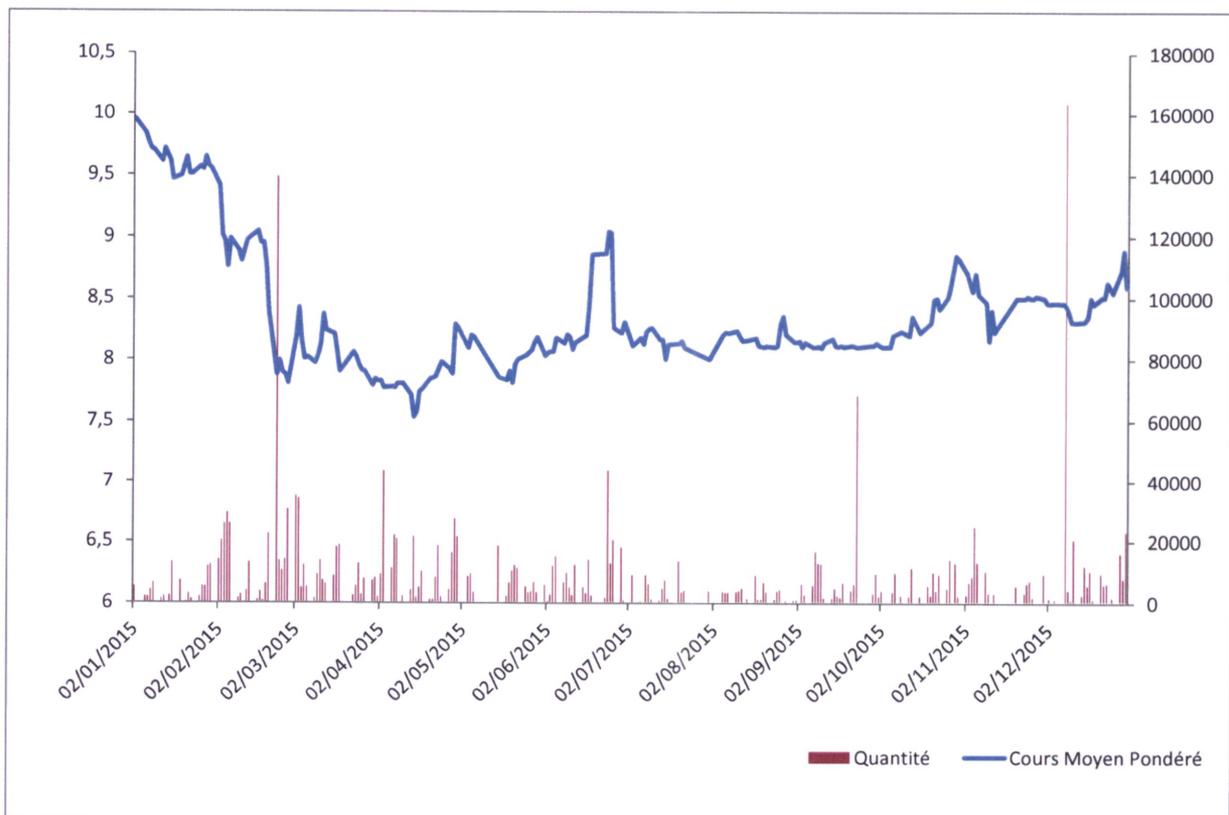
### Tournée Commerciales :

Des visites ont été effectuées compte tenu des échéances de renouvellement de chaque marchés au ;

- Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie)
- Pays Arabes (EAU, Qatar, Jordanie, Liban, Soudan).
- Afrique : (Afrique de l'Est et de l'Ouest).

## EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2015.

Bien qu'ayant démarré sur une note fortement optimiste, confortée par l'achèvement de la phase transitionnelle, supposé marquer le retour à la stabilité sécuritaire et sociale, le Tunindex a été freiné dans son élan haussier, à deux reprises au cours du premier semestre, suite à l'avènement de deux attentats terroristes meurtriers. Le premier fléchissement a eu lieu durant le mois de mars, pour être suivi d'une reprise, mais un second attentat à la clôture du semestre a définitivement eu raison de l'optimisme du marché. En effet, le Tunindex a abordé la seconde moitié de l'année sur une pente totalement baissière, emportant sur son sillage la majorité des valeurs cotées.



Le titre Tunis Re qui se positionne comme un titre à bon rendement en dividende, a clôturé l'année 2015 avec un cours moyen de 8,590 dinars.

**Pour 2016**, La tendance générale sur la bourse de Tunis devrait être tributaire du contexte géopolitique et aux évolutions macroéconomiques. Principalement le lancement des réformes structurelles nécessaires afin d'instaurer un climat sûr pour encourager l'investissement et rassurer les

investisseurs, devrait favoriser le regain de confiance et contribuer à la reprise du marché et animer les échanges

### La régulation du titre Tunis Re :

Selon le titre 4 du règlement du CMF et dans le cadre de régulation du cours du titre Tunis Re, un contrat de régulation a été initié depuis le début de l'année 2011. Ce contrat a pour objet la réduction des fluctuations excessives du cours et est géré par l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Le contrat n'a pas été mouvementé durant 2015.

Le solde du contrat de régulation du cours fait ressortir un solde de 44.765 actions acquis à un total de 489 894,810 dinars, soit un prix moyen de 10,944 dinars.

### La structure du capital :

Catégorie	Nombre	Structure
Etat Tunisien	1 042 964	5,21%
Banque Nationale Agricole "BNA"	3 663 070	18,32%
Société d'Assurance & de Réassurance "STAR"	2 982 579	14,91%
COMAR	2 762 185	13,81%
Autres Sociétés d'Assurance & de Réassurance	4 373 713	21,87%
Autres Institutions Bancaires	1 297 409	6,49%
Sociétés d'Investissement	1 190 458	5,95%
Personnes Morales	700 513	3,50%
Personnes Physiques	1 916 460	9,58%
Participations Etrangères	25 870	0,13%
Tunis Re Regulation	44 765	0,22%
ROMPUS	14	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000</b>	<b>100%</b>

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital le nombre d'action est passé de 15 000 000 d'actions en 2014 à 20 000 000 d'actions au 31/12/2015, avec une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (50,59%), où la STAR détient 14,91% suivi par la COMAR 13,81%. Le secteur bancaire est fortement représenté dans la structure du capital de Tunis Re et principalement la Banque Nationale Agricole " BNA " avec une part de 18,32%.

Le caractère stratégique de l'activité de réassurance pousse l'Etat tunisien à maintenir sa part de 5,21%.

## GOUVERNANCE ET GESTION INTERNE

### LA GOUVERNANCE :

Tunis Re s'est dotée par un système de gouvernance axé sur les structures suivantes :

- Le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Permanent d'Audit ;
- Le comité des Risques ;
- L'audit externe ;
- Les comités internes ;

#### 1- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de TUNIS RE détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.

Le Conseil d'Administration de TUNIS RE se réunit au moins quatre fois par an, il est composé de douze administrateurs, dont deux administrateurs représentant l'Etat tunisien, six représentent les entreprises d'assurances, trois administrateurs représentant les banques et leurs filiales et un représentant des petits porteurs.

#### 2- Comité Permanent d'Audit

Conformément aux dispositions de la loi sur la sécurité financière et afin de renforcer la lisibilité dans la conduite stratégique, le Conseil a mis en place depuis 2006 un Comité permanent d'audit. Ce Comité se compose de trois membres émanant du conseil d'administration. Par leur expérience et les fonctions qu'ils ont occupées au cours de leur carrière, tous les membres du Comité d'audit ont une compétence de haut niveau en matière financière et assurantielle.

Le comité s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles :

- **Mission comptable** comprenant notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes, le contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public;
- **Missions de contrôle interne** : il appartient au Comité d'audit de s'assurer de la mise en place du système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

#### 3 -Le comité des risques

En tant réassureur professionnel, Tunis Re a institué des procédures fortes en matière de gestion du risque. Néanmoins, Une direction ERM a été créée, ayant les principales fonctions suivantes :

- Identification des évènements potentiels susceptibles d'affecter l'atteinte des objectifs de la société ,
- Mise en œuvre des procédés et méthodologies de gestion appropriée des risques en cohérence avec son appétence pour le risque ,
- Pilotage du processus de management des risques dans sa globalité

**Le comité de risques** examine la politique d'Enterprise Risk Management au sein de l'entité.

Ce comité est composé du Président Directeur General de Tunis Re, de deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et du Directeur du Risk Management

Le Président Directeur General peut, en cas de besoin, convoquer toute personne dont la présence est susceptible d'apporter un éclairage à un sujet de débat.

Le comité des risques est chargé de

- Suivre les activités de gestion des risques au sein de l'entité ,
- Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ;
- Examiner les rapports de gestion des risques
- Assurer le suivi et la revue du système mis en place.

#### **4- L'audit externe**

Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful

Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe

#### **5-Les comités internes**

Le Président-Directeur général de Tunis Re est assisté, dans le cadre de sa mission de détermination et de mise en œuvre des orientations de l'activité de la société, par des comités internes dont essentiellement

- Le comité directeur
- Le comité technique
- Le comité de placement (émanant du Conseil)
- Le comité de recouvrement
- Le comité informatique
- Le comité de souscription
- Le comité de réflexion stratégique
- Le comité de gestion des sinistres majeurs.
- Le comité de sécurité du système d'information

**Le système de contrôle interne** au sein de Tunis Re tend à permettre le respect des exigences légales et réglementaires applicables en Tunisie au même titre que l'observation des règles prudentielles.

La société s'emploie à mettre en place un système performant de contrôle interne à même de permettre

- le respect des normes, plans, procédures, lois et réglementations,
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et d'exploitation,
- la protection et la sauvegarde des actifs de l'entreprise

Pour ce faire, la société a mis en place divers manuels de nature à cerner les risques majeurs et à fixer les règles de conduite des utilisateurs dont

- le manuel des procédures et les fiches de fonctions,
- le manuel comptable,
- le manuel de souscription,
- le manuel d'audit

Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à posteriori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'AM Best a reconfirmé au mois de juillet 2015 la note de la société de **B+ (bien) avec perspectives stables**.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier **MSI 20000** au cours de l'année 2015. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris représenté par Maghreb Corporate, le 01 Novembre 2015.

## Les Perspectives d'avenir et l'analyse des écarts :

L'évolution de l'activité de **Tunis Re** tout au long de la période 2015-2019, s'est basé sur l'actualisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs, définis au niveau du plan de développement (2014-2018), et compte tenu des réalisations des deux exercices 2014-2015, les perspectives de l'exercice 2016 aussi bien sur le plan local qu'international et suite à l'impact attendu sur la capacité de souscription dû au renforcement des fonds propres.

Dans ce contexte, Tunis Re a ajusté ses prévisions pour la période 2015-2019 en :

- ❑ Consolidant son intervention sur le marché domestique compte tenu du déroulement de la campagne de renouvellement de cette année ,
- ❑ Maintenant la vigilance sur certains marchés exposés et renforçant son intervention sur les zones cibles dont notamment le Maghreb spécialement le marché Libyen tout en ciblant de nouvelles affaires sur les marchés développés notamment en matière de la branche Rétakaful et de la réassurance Vie ;
- ❑ Poursuivant ces efforts de renforcement de ses capitaux propres par la concrétisation de la prochaine augmentation du capital qui devrait passer de 75 MDT à 100 MDT en 2015 ,
- ❑ Renforçant son système de gestion de risque pour mieux optimiser son activité

La réalisation de ces objectifs se fera dans le cadre d'une politique de souscription sélective et efficace basée sur une gestion maîtrisée des risques ,

Ces objectifs prennent en considération les changements au niveau d'un environnement économique et financier tant sur le plan national que sur le plan international où Tunis Re continuera à évoluer en harmonie avec sa capacité financière tout en observant de près l'évolution des marchés pour apporter les ajustements jugés nécessaires

Par ailleurs, il y a lieu de noter que l'impact de la survenance d'un sinistre important, comme celui de l'aviation est très significatif au niveau des écarts enregistrés

Ces objectifs sont fixés compte tenu des **possibilités** et des **potentialités de développement** offertes par chaque marché et en fonction de l'évolution des résultats.

## I- Analyse des écarts enregistrés au niveau de l'activité Technique :

### Chiffre d'affaires

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	96,749	101,988	107,677	113,936	
Nouveau plan (2015-2019)	100,586	109,027	116,805	125,083	134,201
<b>Ecart</b>	<b>4%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>10%</b>	

### Commentaire

Le chiffre d'affaires réalisé en **2015** a atteint 100,586 MDT contre une prévision de 96,749 MDT estimée lors du plan 2014-2018, soit un écart positif de 4%, expliqué par la hausse de la réalisation suite à une reprise sensible de l'activité économique au niveau national et international avec l'entrée en portefeuille de nouveaux marchés essentiellement de la zone des Pays Arabes.

**En 2016**, on enregistre un écart positif de 7% par rapport au plan 2014-2019. En effet la prévision en hausse de la prime, provient particulièrement de la branche Incendie,

**Le reste du Plan** : l'objectif du chiffre d'affaires est fixé à 134,201MDT en 2019 marquant une évolution moyenne de 6% sur les cinq années du plan. Cette évolution se traduit par la croissance des primes acceptées des différents marchés cibles, les perspectives de consolidation des relations avec nos cédantes actuelles ainsi que la réalisation de nouvelles affaires.

### Charges de sinistres

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	31,011	31,05	32,189	33,747	
Nouveau plan (2015-2019)	50,987	38,654	40,279	42,427	44,481
<b>Ecart</b>	<b>64%</b>	<b>24%</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>	

### Commentaire

La charge sinistre pour **2015** présente un écart de 64% par rapport à l'objectif défini lors du plan 2014-2018. Cet écart émane de la survenance de sinistres importants (aviation, Energie) sur la Tunisie, ainsi que des aggravations survenues sur le marché étranger.

Au cours de **l'exercice 2016**, la charge sinistre sera de 38,654 MDT présentant un écart de 24% par rapport à l'ancien plan et ceci en adéquation avec les ajustements en terme du chiffre d'affaires. Pour le reste du plan la charge sinistre gardera le même niveau d'écart dans l'hypothèse d'une sinistralité ordinaire.

### Primes rétrocédées

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	46,087	48,435	50,787	53,356	
Nouveau plan (2015-2019)	43,360	46,08	48,883	51,790	54,915
<b>Ecart</b>	<b>-6%</b>	<b>-5%</b>	<b>-4%</b>	<b>-3%</b>	

#### *Commentaire*

Le nouveau plan a été établi en tenant compte des ajustements apportés, en 2015, à notre programme de rétrocession, qui permettent une plus grande rétention de la prime souscrite. La prime rétrocédée en **2015**, présente un **écart de -6%** par rapport au plan 2014-2018, Les primes rétrocédées en **2016** marqueront un écart de -5%, et continuera vers cet écart négatif pour le reste du plan, suite à l'amélioration de notre rétention.

### Charge de sinistre Rétrocession

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	8,961	8,823	9,688	9,884	
Nouveau plan (2015-2019)	22,533	11,981	13,237	14,264	14,976
<b>Ecart</b>	<b>151%</b>	<b>36%</b>	<b>37%</b>	<b>44%</b>	

#### *Commentaire*

La charge sinistre rétrocession en **2015** a marqué un écart important par rapport à l'ancien plan qui ne tient pas compte de la survenance de sinistres aviation (Nouvelair, Air Algérie), les réalisations ont enregistré un écart de 151%, cet écart provient des sinistres affectant les acceptations facultatives.

Toutefois en **2016**, la charge sinistre relative à la rétrocession atteindrait 11,981MDT, présentant ainsi un écart de 36% entre les deux plans. Et présenterait une baisse de 47% par rapport à 2015.

Cependant la charge sinistre marquerait au terme du plan (avec l'hypothèse d'une sinistralité ordinaire) une évolution moyenne de -24% contre 10% dans l'ancien plan, pour atteindre 14,264 MDT en 2019.

<u>Résultat net de rétrocession avant F.d'Administration</u>					MDT
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	15,689	17,565	19,301	20,724	
Nouveau plan (2015-2019)	13,990	16,950	22,367	24,88	27,858
<b>Ecart</b>	<b>-11%</b>	<b>-4%</b>	<b>16%</b>	<b>20%</b>	

#### *Commentaire*

Le résultat après rétrocession de l'exercice 2015 (avant frais généraux) a atteint 13,990 MDT contre 15,689 MDT, prévu dans le plan, faisant un écart de -11%, Ceci résulte de l'écart positif au niveau de la charge sinistre brute (64%) en acceptation.

Durant ce plan et avec la prise en considération de l'augmentation du capital en 2015, le maintien du programme de rétrocession et l'hypothèse d'absence d'évènements majeurs, le résultat évoluerait pour atteindre 27,858 MDT en 2019.

<u>Résultat net de l'exercice</u>					MDT
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	18,66	22,039	24,171	25,005	
Nouveau plan (2015-2019)	14,443	21,581	26,582	29,384	32,525
<b>Ecart</b>	<b>-23%</b>	<b>-2%</b>	<b>10%</b>	<b>18%</b>	

#### *Commentaire*

Le résultat net de l'exercice 2015 est bénéficiaire de 14,443 MDT marquant un écart de -23% par rapport au plan, effet de l'écart constaté au niveau du résultat technique par rapport aux prévisions.

Au cours du plan 2015-2019, le résultat évoluerait en moyenne de 23% pour atteindre 32,5 MDT, tout en tenant compte de l'évolution des résultats techniques et autre que technique (notamment la hausse des produits financiers, effet de l'augmentation de capital).

## Analyse de modifications opérées au niveau de l'activité Financière :

### Placements

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	295,452	306,344	317,575	335,055	
Nouveau plan (2015-2019)	312,488	314,786	325,551	336,294	348,684
<b>Ecart</b>	<b>6%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>0%</b>	

### *Commentaire*

Pour l'exercice 2015 le taux de réalisation des placements est de 106% par rapport aux prévisions énoncées dans le plan 2014-2018,

En ce qui concerne 2016, il y aurait un léger écart de 3%, les prévisions sont ajustées compte tenu des prévisions de développement de l'activité technique.

En restant en quête des nouvelles opportunités de placements et d'investissement, le reste du plan marquera une évolution moyenne de 3%.

Compte tenu de la période transitoire que la conjoncture économique et financière a traversé, en 2014 et surtout en 2015, impactant sensiblement les offres de placements, ce qui nous amène à réviser les produits dans le plan 2015-2019 comme suit.

### Produits financiers

	MDT				
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Ancien plan (2014-2018)	13,859	15,59	16,246	16,845	
Nouveau plan (2015-2019)	15,065	17,301	18,201	19,231	20,271
<b>Ecart</b>	<b>9%</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>	<b>14%</b>	

### *Commentaire*

Les produits 2015 présentent un écart positif de 9% passant d'une prévision de 13,859 MDT à une réalisation de 15,065 MDT.

Par ailleurs, l'écart pour l'année 2016 sera de 11%, effet de l'injection des fonds réalisé en 2015.

Avec l'hypothèse d'une stabilité sociopolitique et d'un retour à un climat favorable aux investissements, le reste du plan, prévoit des écarts plus importants, 12% en 2017 et 14% en 2018, les produits des placements seront de 20,271 MDT en 2019.

## **EXTRAITS STATUTAIRES :**

### **ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS :**

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

### **ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE :**

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial

Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion

### **ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **ARTICLE 48.- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES :**

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Après constitution des réserves légales et statutaires, il est prélevé sur le bénéfice distribuable :

- une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel
- les dividendes à servir aux actions fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire

Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires et ce dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.
- s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictive se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.